

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du Réseau International FAR

3 au 6 Juillet 2017 à Conakry, Guinée



SOMMAIRE

| I° Programme et objectifs de l'AG | 3 |
|---|-----|
| 1.1. Déroulé du programme | 3 |
| 1.2. Objectifs de l'AG du Réseau International FAR | 4 |
| II. Présentation du Réseau FAR | 5 |
| 2.1. Présentation du Réseau International FAR (Khalid BELARBI) | 5 |
| 2.2. Echanges avec la salle | 6 |
| III. Etat des lieux de la FAR en Guinée | 7 |
| 3.1. Présentation du dispositif FAR Guinée, le RAFARGUI (Alphaba BAYO) et échanges avec salle | |
| 3.2. Présentation à mi-parcours des travaux de stage sur l'ENAE de Koba (Daouda CAMARA) | 8 |
| IV° Présentation du dispositif FAR par les nouveaux pays du Réseau International FAR | 9 |
| 4.1. Présentation du dispositif FAR en Mauritanie par M. SIDI MOHAMED OULD DHEHBI | 9 |
| 4.2. Présentation du dispositif FAR au Niger par ADAMOU Mahaman Moustapha | 9 |
| 4.3. Présentation du dispositif FAR en République de Centrafrique par M. DJILITH Abdel Moumine | 9 |
| V° Bilan d'Activité et du Bilan Financier 2016 | .10 |
| VI° Exposé des Voyages d'études | .10 |
| 6.1. La restitution par M. Serge MERISON pour FARMADA du voyage d'étude-découverte du dispositif AFOP (Cameroun) par la Fekama/FARMADA (Madagascar) et la COOPARA (Côte d'Ivoire) avec l'appui de FERT [PPT en annexe]. | ; |
| 6.2. La restitution par M. Andéga CAMARA du voyage d'étude-découverte du dispositif AFOI (Cameroun) par le RAFARGUI (Guinée) | |
| 6.3. La restitution par M. Jacques AYITE du voyage d'étude-découverte du dispositif AFOP (Cameroun) par l'APCFAR (Togo | .11 |
| VII° Ateliers thématiques : Animateurs sous régionaux ; droits et devoirs ; « thématiques d'action pour 2017-2018 » | |
| 7.1. Atelier 1 « Quelles animations sous régionales du Réseau International FAR ? » | .12 |
| 7.2. Atelier 2 « Formalisation des droits et devoirs des membres du réseau FAR dans le règlement intérieur » | .13 |
| 7.3. Quelles thématiques d'actions et d'études en 2017- 2018 pour le Réseau FAR ? » | .14 |
| VII° Journée de terrain : Visite de l'ENAE de KOBA | .15 |
| VIII Relevé de conclusions | .17 |
| 8.1. Engagements généraux | .17 |
| 8.2. Engagements suite aux ateliers thématiques | .18 |



I° Programme et objectifs de l'AG

1.1. Déroulé du programme

LUNDI 3 JUILLET 2017

1. Discours officiels

- Allocution de M. le Ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle, de l'Emploi et du Travail de la République de Guinée M. Damantang Albert CAMARA;
- Allocution de M. Khalid BELARBI, Secrétaire Exécutif du Réseau International FAR, à la place de Monsieur Pierre Blaise ANGO, Président du Réseau International FAR, excusé suite à des problèmes de formalités de visa à la sortie du Cameroun ;
- **2.** Introduction du Réseau FAR et du programme de ces trois journées par M. Khalid BELARBI, Secrétaire Exécutif du Réseau FAR et Directeur de l'Institut des Régions Chaudes de Montpellier SupAgro ;

3. Présentation des dispositifs de FAR en Guinée

- Elocution de Monsieur Alphaba BAYO, Directeur national adjoint de l'apprentissage et de la formation professionnelle et point focal du Réseau FAR de Guinée RAFARGUI;
- Résumé à mi-parcours des travaux de stage par M. Daouda CAMARA, Chef de Division au sein du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel de Guinée, sur la démarche d'élaboration d'un Projet d'Etablissement en Guinée (étudiant Master MOQUAS à l'IRC de Montpellier SupAgro en stage à l'ENAE de Koba);

4. Mise en valeur des dispositifs de FAR par les nouveaux pays membres du Réseau International FAR

- 4.1. Les dispositifs de FAR en Mauritanie par M. SIDI MOHAMED OULD DHEHBI;
- 4.2. Présentation des dispositifs de FAR au Niger par M. ADAMOU Mahaman Moustapha;
- 4.3. Les dispositifs de FAR en **République Centrafricaine** par M. DJILITH Abdel Moumine.
- **5.** Soumission du Rapport d'Activité 2016 du Réseau International FAR par M. Hassan QUAROUH, Chargé de Mission du Réseau FAR et du Bilan Financier 2016 de l'Association Réseau FAR par Mme. Corinne PICKETT, gestionnaire du Réseau FAR.

6. Partage d'expérience autour de trois voyages d'études

- 6.1. Présentation du voyage d'étude de la **fekama/FARMADA** au Cameroun (programme AFOP) par Monsieur Serge MERISSON ;
- 6.2. Présentation du voyage d'étude du **RAFARGUI** au Cameroun (programme AFOP) par Monsieur Andega CAMARA ;
- 6.3. Présentation du voyage d'étude de **l'APCFAR** au Cameroun (programme AFOP) par M. Jacques AYITE.



MARDI 4 JUILLET 2017

7. Travaux en ateliers thématiques

7.1. Réflexion en trois groupes de travail autour de trois problématiques :

- Atelier 1 : « Quelles animations sous régionales du Réseau International FAR ? » ;
- Atelier 2 : « Formalisation des droits et devoirs des membres du Réseau FAR dans le Règlement Intérieur » ;
- Atelier 3 : « Quelles thématiques d'actions et d'études pour 2017-2018 pour le Réseau FAR » ?

7.2. Restitutions des travaux, discussions avec la salle;

7.3. Synthèse générale et conclusion.

MERCREDI 5 JUILLET 2017

8. Visite de l'Ecole Nationale d'Agriculture et d'Elevage (ENAE) de Koba.

JEUDI 6 JUILLET 2017

8. Départ des membres et participants internationaux

1.2. Objectifs de l'AG du Réseau International FAR

Du 3 au 6 juillet 2017 s'est tenue Assemblée Générale du Réseau International FAR. Elle avait pour objectifs d'examiner les actions du Réseau FAR conduites en 2016, année qui marque le début de la seconde phase du projet ADEX FAR. Il était ainsi question de présenter les principales réalisations des membres du Réseau durant l'année et de faire le bilan technique et financier de l'Association. Les membres du Réseau présents ont aussi été sollicités pour concevoir et valider le programme d'action de 2017-2018.

Plus spécifiquement, l'Assemblée Générale du Réseau International FAR avait pour missions de :

- Présenter le Réseau FAR et son organisation actuelle ;
- Faire état du Bilan des activités du Réseau International FAR menées en 2016 et du Bilan Financier 2016 de l'Association du Réseau FAR ;
- Présenter le dispositif FAR Guinée (RAFARGUI) et des rénovations en cours en son sein ;
- Réaliser un partage d'expériences autour des dispositifs FAR au sein des trois nouveaux pays membres du Réseau : Mauritanie, Niger et République Centrafricaine ;
- Formaliser les droits et devoirs des membres du Réseau FAR dans le Règlement Intérieur ;
- Elaborer les éléments nécessaires à une organisation sous régionale du Réseau et de son Association ;
- Planifier et valider le plan d'action 2017-2018;
- Découvrir un centre de formation agricole en Guinée, l'ENAE de Koba.



II. Présentation du Réseau FAR

2.1. Présentation du Réseau International FAR (Khalid BELARBI)

Le Réseau Formation Agricole et Rurale est né en 2006 à Ouagadougou, de la volonté de professionnels réunis à l'occasion de la Conférence portant sur « la formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique nationale ». Il est actuellement constitué de 13 pays membres (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Maroc, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie) et de trois pays en cours d'intégration (Mauritanie, Niger, République Centrafricaine). Depuis 2012, le Réseau a créé l'Association Réseau International FAR afin de faciliter les partenariats avec les institutions et organisations régionales, nationales et internationales agissant en faveur du développement de la FAR dans les pays membres du Réseau. Le développement du Réseau a été accompagné par le financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour deux projets :

- Adex FAR 1 (2011-2014) qui a permis la constitution d'un réseau fonctionnel et la mise en œuvre de quelques actions dans les pays membres. Cette première étape de démarrage correspond à la phase de lancement du Réseau International FAR;
- Adex FAR 2 (2016-2019) qui vise à repartir de ces acquis pour engager une phase de consolidation. Les principaux objectifs sont donc de renforcer les acquis du Réseau international FAR et de poursuivre son rôle dans la rénovation des dispositifs nationaux de formation agricole et rurale des jeunes. Celle-ci projette de poursuivre la structuration interne du réseau afin qu'il continue à jouer son rôle dans la mise en commun des connaissances et des expertises, ainsi qu'améliorer sa capacité à fournir des services utiles et opérationnels à ses membres.

Aujourd'hui le Réseau FAR compte plus de 1 450 personnes impliquées dans la conception, la gestion, le pilotage, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de dispositifs publics et privés de formation technique et professionnelle. Les 13 pays du réseau FAR, représentés à chaque Assemblée Générale, permettent de valider les orientations et activités de l'Association. Le Réseau FAR s'est doté d'un Bureau, composé de trois membres élus, d'un Secrétariat Exécutif, animant la mise en œuvre des activités de l'Association et d'une gestionnaire.

Le Réseau International FAR a lancé depuis sa création de nombreux projets dictés par les demandes des pays membres. Il s'est ainsi engagé dans :

- la constitution d'études et d'expertises sur des thématiques spécifiques telles que la rénovation des dispositifs, l'insertion etc...;
- la construction d'une connaissance collective à travers des études d'experts internationaux ;
- l'organisation d'ateliers et de conférences.

L'ensemble de ces interactions permettent de renforcer les dynamiques nationales de FAR et de créer une expertise Sud sur les thématiques de la FAR en cours dans les pays membres. Afin de faciliter la capitalisation, les échanges et la diffusion de l'information, le Réseau FAR s'est aussi doté d'un **nouveau site internet** (<u>www.reseau-far.com</u>). Vitrine des activités du Réseau, il se dispose à devenir un outil privilégié de capitalisation et de diffusion de l'information à destination des pays membres et utilisateurs extérieurs intéressés par la rénovation des dispositifs de FAR.

Afin d'aider les pays membres à se structurer, le Réseau vient aussi en soutien aux plateformes nationales. Il mène conjointement des réflexions sur la création de réseaux nationaux FAR dans les



autres pays membres et souhaite impulser une organisation sous régionale pour faciliter les interactions et dynamiques pays.

Il a été enfin rappelé dans la présentation du Réseau FAR que, depuis son AG à Lomé en 2016, le Réseau FAR s'est engagé à s'investir dans 4 axes stratégiques qui guideront ses actions dans le cadre du projet ADEX FAR 2 :

- Appui à la structuration et à la gouvernance des réseaux FAR nationaux ;
- Renforcement des capacités ;
- Communication et plaidoyer;
- Production de connaissances sur la FAR.

La présentation du Réseau International FAR par le Secrétaire Exécutif du Réseau FAR est disponible en Annexe.



Discours d'ouverture – photo : Réseau FAR

2.2. Echanges avec la salle

La présentation du Réseau FAR et de ses acquis a été saluée par tous les membres présents. Ceux-ci ont aussi salué l'engagement quotidien du Secrétariat Exécutif et du Bureau pour conduire et mener à bien les grandes thématiques d'action du Réseau FAR.

Face à la nécessité de faire avancer le Réseau dans l'opérationnalisation de ses grandes thématiques d'action, les membres ont soulevé l'importance de :

• rendre visible et faire remonter l'information des dispositifs de FAR au sein des pays membres et au sein des réseaux FAR nationaux au Secrétariat Exécutif afin de les valoriser sous différentes formes (publications sur le site internet, études croisées, partage d'expériences etc.);



• s'engager pleinement dans des actions de **plaidoyer** à échelle nationale et sous régionale afin de valoriser les actions du Réseau FAR et sensibiliser davantage à la question de la rénovation des dispositifs de FAR.

III. Etat des lieux de la FAR en Guinée

3.1. Présentation du dispositif FAR Guinée, le RAFARGUI (Alphaba BAYO) et échanges avec la salle

Le Réseau International FAR a désiré faire un focus spécifique sur les activités et dispositifs de formation du Réseau FAR en Guinée, le RAFARGUI. <u>Le Powerpoint de présentation de ce Réseau par Alphaba Bayo, est disponible en annexe.</u>

Les membres du Réseau FAR ont aimé en savoir plus sur le RAFARGUI et ont salué la présentation qui en a été faite par Alphaba BAYO. Les échanges qui ont suivi ont été très riches et ont soulevé une série de préoccupations communes. Parmi les plus partagées, on peut noter :

- la dévalorisation du métier de paysan, et à travers lui le manque d'attractivité de la formation agricole professionnelle technique. Le renforcement de la formation agricole technique et professionnelle est donc un élément primordial pour remotiver les jeunes à s'installer en agriculture. De plus, face à une agriculture souvent trop peu rémunératrice, l'enjeu des dispositifs de formation est de former à des systèmes de production rentables qui assurent une certaine stabilité financière aux paysans;
- l'enjeu fort de **l'installation des apprenants**. De nombreux participants regrettent que la formation agricole technique et professionnelle ne conduise pas nécessairement à l'emploi, d'où l'importance d'accompagner les **jeunes à l'installation** en créant des conditions qui facilitent l'installation (accès au foncier, appui technique et financier etc.);
- la question de la **formation continue des paysans.** Face à un nombre conséquent d'ingénieurs agronomes et de techniciens agricoles formés, le champ de la formation doit investir aussi **maintenant la formation continue des paysans.**
- l'enjeu de la formation des formateurs. Les dispositifs de FAR doivent aussi intégrer les questions de la formation des formateurs et conseillers techniques agricoles afin de former plus massivement les agriculteurs ;
- la nécessaire implication des Etats et des acteurs de la profession agricole dans la rénovation des dispositifs de la FAR. La question du rôle joué par la profession agricole dans l'insertion des jeunes a été soulevée à plusieurs reprises : les professionnels de la profession (OP, conseillers agricoles, etc.) devraient d'avantage être impliqués dans la formation (stage, alternance, suivi post-formation). L'amélioration de la qualité de la formation agricole et rurale et de l'insertion des jeunes passera aussi nécessairement par une forte implication des Etats, à travers l'octroi d'un budget plus conséquent à l'enseignement agricole technique professionnel, la mise à disposition de foncier aux jeunes en post-formation, ou par la reconnaissance du statut de paysan;



- la fragmentation des dispositifs entre différents Ministères, qui empêche une homogénéisation de la FAR et rend plus complexe le pilotage des dispositifs de formation agricole et rurale ;
- la création nécessaire de liens entre la formation agricole technique et professionnelle et l'enseignement supérieur et la recherche et ce, afin de valoriser les travaux de recherche réalisés sur différentes thématiques (installation, économie de la formation, formation de formateurs) et de bénéficier d'une expertise déjà existante.

Pour les membres du Réseau FAR, ces préoccupations communes ont montré l'importance de faire remonter ces grandes problématiques aux Etats à travers des actions de plaidoyer. Il est aussi soulevé la nécessité de s'engager pleinement dans la mise en place et la consolidation des SNFAR.

Les échanges et discussions autour de ces enjeux communs ont aussi mis en évidence l'utilisation d'une terminologie différente entre pays membres du Réseau International FAR. A ce sujet, un des membres du Réseau FAR propose de travailler **sur un lexique commun** afin d'homogénéiser les termes utilisés.

3.2. Présentation à mi-parcours des travaux de stage sur l'ENAE de Koba (Daouda CAMARA)

Daouda CAMARA, Chef de Division au sein du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel de Guinée, a présenté à mi-parcours les premières résultats du stage qu'il réalise actuellement sur le projet d'établissement de l'Ecole Nationale d'Agriculture et d'Elevage de Koba, Guinée. Ce stage, soutenu par le Réseau International FAR et le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel de Guinée s'insère dans une année de formation continue passée en formation MOQUAS à l'Institut des Régions Chaudes de Montpellier SupAgro. Le sujet de stage concerne le diagnostic d'un projet d'établissement, sur la base d'éléments existants dans les 2 des 4 ENAE, (Koba et Tolo). Il vise à apporter des préconisations adaptées au contexte de ces ENAE de Guinée.

La présentation à mi-parcours a fait ressortir des points forts et points faibles au sein de l'ENAE. <u>Ils figurent sur le Powerpoint de présentation en annexe.</u>

Les questionnements et préconisations qui ont été faites suite à la présentation de Daouda Camara ont été débattus entre les membres du Réseau FAR. Il en ressort les points suivants :

- la pertinence du **concept de** « **projet d'établissement** » a été mise en évidence. Les centres de formation agricoles qui s'engagement dans la réalisation d'un projet d'établissement le font-ils suite aux directives ministérielles, parce qu'il s'agit d'un outil dont la pertinence a été prouvée ou parce qu'il s'agit d'un « concept de mode » ? ;
- les participants ont soulevé aussi l'importance **d'assurer un suivi-évaluation post formation**, notamment pour mesurer l'insertion des apprenants passés par l'ENAE de Koba;
- l'importance d'ancrer l'établissement dans le territoire dans lequel il se situe a été notée et ce, pour deux raisons : coller à la demande des acteurs du territoire et stimuler l'insertion professionnelle des apprenants à la sortie de la formation.



• un partage de ce travail avec tous les Chefs d'Etablissement des ENAE de Guinée a aussi été proposé dans le but d'impulser une dynamique commune autour des principaux points du diagnostic réalisé dans le cadre de ce stage.

Des remarques sur la forme du travail présenté par Douada Camara ont aussi été faites, notamment sur la pertinence d'une présentation par points faibles/points forts.

IV° Présentation du dispositif FAR par les nouveaux pays du Réseau International FAR

La parole a ensuite été donnée aux trois nouveaux pays membres du Réseau International FAR, afin que ceux-ci puissent présenter les éléments caractéristiques de leur pays, leurs dispositifs de formation agricole et rurale, leurs projets en matière de FAR ainsi que leurs attentes envers le Réseau International FAR. Chaque présentation des trois pays est disponible sur les liens associés aux présentations.

4.1. Présentation du dispositif FAR en Mauritanie par M. SIDI MOHAMED OULD DHEHBI

[PPT en annexe]

4.2. Présentation du dispositif FAR au Niger par ADAMOU Mahaman Moustapha [PPT en annexe]

4.3. Présentation du dispositif FAR en République Centrafricaine par M. DJILITH Abdel Moumine.

[PPT en annexe]

Il ressort de ces trois présentations des problématiques transversales discutées dans les débats qui suivaient chaque présentation. Les points de convergence entre les trois présentations sont les suivants :

- le faible pourcentage des effectifs du secteur agricole dans l'enseignement technique et professionnel comparé aux autres secteurs (secondaire et tertiaire);
- la question de la cohérence entre les Programmes Nationaux agricoles d'enseignement technique et professionnel avec les axes stratégiques de rénovation des dispositifs de formation agricole et rurale ;
- la question de la **décentralisation de la formation agricole et rurale** aux instances locales (centres de formation, OP) : sont-elles formées pour assurer le transfert des directives ministérielles à échelle locale ? Cela ne pose-t-il pas problème ?
- le paradoxe de l'offre de formation : les cadres de la formation agricole et rurale (Ingénieurs, techniciens agricoles) sont formés en nombre alors que les paysans souffrent d'un déficit de formation.



Suite à ces trois présentations et aux échanges avec les membres du Réseau FAR, le Secrétaire Exécutif du Réseau FAR, Monsieur Khalid Belarbi s'est réjoui de l'entrée de la Mauritanie, du Niger et de la RCA au sein du Réseau International FAR. Ce dernier s'engage à accompagner la rénovation des dispositifs de la FAR au sein de ces trois pays.

M. Khalid Belarbi souligne ensuite qu'il n'existe pas de stratégie homogène de rénovation des dispositifs de FAR au sein de tous les pays membres et que les choix et les moyens choisis sont diffèrent selon les pays :

- certains pays ont d'abord créé leur Stratégie Nationale de FAR (SNFAR) pour ensuite la décliner à plus petite échelle ;
- d'autres pays développent leur stratégie à plus petite échelle pour ensuite tendre progressivement vers une SNFAR.

Le Réseau International FAR s'engage à accompagner ces trois nouveaux pays vers leur propre stratégie de rénovation de leurs dispositifs de formation agricole et rurale.

V° Bilan d'Activité et du Bilan Financier 2016

La fin d'après-midi du lundi 3 Juillet était consacrée à la présentation du Bilan des activités réalisées pendant l'année 2016 ainsi que du rapport financier du Réseau International pour 2016. Le Powerpoint de présentation du Bilan d'Activité par M. Hassan QUAROUCH et du Bilan Financier 2016 par Mme.Corinne PICKETT

Les membres présents ont félicité le travail réalisé par le Secrétariat Exécutif.

Le Bilan d'Activité et le Bilan Financier ont été votés à l'unanimité par tous les membres présents (excepté les représentants des trois nouveaux pays membres qui n'ont pas encore de droit de vote pour cette AG).

Le Secrétaire Exécutif de l'Association du Réseau FAR insiste sur le fait qu'il est important que les représentants des pays membres du Réseau FAR communiquent sur leurs préoccupations et partagent leurs expériences au Secrétariat Exécutif. Il est aussi nécessaire que les membres fassent des propositions régulières sur des actions qui peuvent être lancées et formalisées en TDR.

VI° Exposé des Voyages d'études

Le Réseau FAR a aussi souhaité mettre en valeur les trois voyages d'étude réalisés cette année autour du partage d'expérience entre différents programmes de FAR nationaux et le programme AFOP au Cameroun.

Ces trois présentations ont été saluées par l'ensemble des membres du Réseau FAR. Khalid Belarbi, Secrétaire Exécutif du Réseau FAR insiste sur l'importance de communiquer sur ce genre d'événements, afin d'en faire partager le reste des membres du Réseau. Ces échanges, très riches pour l'ensemble des membres, doivent être davantage valorisés, à travers notamment des publications sur le site internet du Réseau.



6.1. La restitution par M. Serge MERISON pour FARMADA du voyage d'étudedécouverte du dispositif AFOP (Cameroun) par la Fekama/FARMADA (Madagascar) et la COOPARA (Côte d'Ivoire) avec l'appui de FERT [PPT en annexe].

Le voyage d'étude au cœur du dispositif AFOP a été riche en enseignements pour la Fekama et la COOPARA du réseau FAR Côte d'Ivoire. Parmi ces enseignements, on peut citer par exemple :

- la stratégie de recrutement dans les collèges : besoin d'une plus grande concentration géographique pour faciliter la naissance de groupes de jeunes ;
- la formation des jeunes, formés au leadership: il faut reprendre les bases des enseignements comme « la création d'OP est un moyen, pas une finalité » ;
- le renforcement de la connaissance des marchés/opportunités pour accompagner les jeunes dans le développement d'activités innovantes (transformation, filières export etc.).

6.2. La restitution par M. Andéga CAMARA du voyage d'étude-découverte du dispositif AFOP (Cameroun) par le RAFARGUI (Guinée) [PPT en annexe]

Les enseignements tirés de l'expérience camerounaise par les membres du RAFARGUI sont nombreux et couvrent différents points du dispositif. On peut notamment citer :

- une vision commune partagée de l'ensemble des acteurs ;
- une réelle appropriation progressive de la démarche et des acquis du programme ;
- le programme a gagné en temps et en ressources du fait d'être bâti sur l'existant humain et infrastructurel ;
- l'approche systémique et l'implication ont permis de découvrir des nouveaux métiers ;
- la formation en alternance a permis :
 - aux formateurs et moniteurs d'adapter progressivement le contenu des référentiels ;
 - à l'apprenant de développer le savoir et le savoir-faire de s'engager à être professionnel dans un des métiers ruraux.

Afin de parvenir à la formation des formateurs et techniciens agricoles prévus dans le cadre du PAFISAM, et au vu des expériences et de l'expertise développées par AFOP, le RAFARGUI sollicite accompagnement des acteurs du dispositif AFOP dans les domaines de la mise en place des plateformes de concertation, de la formation des cadres de l'administration centrale, des directeurs des centres et des écoles de formation, des formateurs et moniteurs des centres de formation et des acteurs des territoires impliqués dans la formation.

6.3. La restitution par M. Jacques AYITE du voyage d'étude-découverte du dispositif AFOP (Cameroun) par l'APCFAR (Togo) [PPT en annexe].

Les membres de l'APCFAR ont pu analyser trois grandes thématiques du dispositif AFOP :

- le mode de fonctionnement des dispositifs de formation ;
- le dispositif expérimental d'insertion des jeunes installés ;
- la mise en place d'un projet d'établissement.

Sur ce dernier point par exemple, les membres de l'APCFAR ont pu comprendre que dans le dispositif AFOP, la réforme du système de formation agricole et rural actuel passe par une identification des nouveaux métiers et les référentiels de formation sur ces métiers et la mise en



place des structures de formation et de recyclage des moniteurs et formateurs des centres et écoles de formation.

VII° Ateliers thématiques : Animateurs sous régionaux ; droits et devoirs ; « thématiques d'action pour 2017-2018 »

La journée du mardi 4 juillet 2017 était entièrement consacrée aux travaux en ateliers thématiques. Les participants se sont répartis en trois ateliers distincts. La matinée et le début de l'après-midi étaient réservés à la réflexion et aux échanges au sein des ateliers et la fin de journée était consacrée aux restitutions des travaux, à la synthèse générale et aux conclusions.

7.1. Atelier 1 « Quelles animations sous régionales du Réseau International FAR ? »

Le travail du groupe 1 a été salué par l'ensemble des membres du Réseau FAR. Certains points de la présentation ont été débattus, et notamment les questions de :

- regroupement sous régional des pays : les groupes 2 et 3 ont questionné l'organisation par entités sous régionales présentée par le Groupe 1 (zone Maghreb/ CEDEAO/ zone CEMAC+ Madagascar). Le choix de regrouper les pays selon leur proximité géographique et la ressemblance des stratégies de rénovation des dispositifs de FAR est-elle optimale ? Ne faut-il pas éclater les pays et les regrouper selon d'autres critères pour sortir de cette proximité géographe traditionnelle ?
- missions du futur animateur sous régional: certaines ont été interrogées comme par exemple la mission de recherche de partenariats à échelle sous régionale. Est-ce la mission du futur animateur sous régional, des plateformes FAR des pays membres ou du Secrétariat Exécutif du Réseau?
 - o **le profil du futur animateur** sous régional et compétences nécessaires ont été aussi questionnés. On peut citer par exemple les années d'expérience en matière de FAR ou d'Ingénierie de formation, qui ne doivent pas exclure les jeunes de ce poste ou la nature du diplôme, qui lui aussi ne doit pas être excluant ;
 - o les modes de rétribution et conditions matérielles des futurs animateurs sous régionaux ont fait débat à l'intérieur du groupe. Celui-ci a tranché que les futurs animateurs sous régionaux disposeront d'un ordinateur, d'une connexion internet mobile.
 - O La question du statut de l'animateur : il a été retenu que pour des raisons organisationnelles il ne devait pas être salarié mais rétribué sous la forme d'indemnités. Le statut du bénévolat a aussi été débattu et pour le moment cette question n'a pas été tranchée.

Pour affiner le travail de l'atelier « animateurs sous régionaux », **trois personnes ressources** se sont portées volontaires pour faire avancer ces questionnements et réinterroger les points de la fiche de poste des futurs animateurs sous régionaux. Il s'agit :

- d'Abdoulaye YEYE (Burkina Faso),
- de Mustapha LAMRANI (Maroc),
- Felix TEKPON (Bénin).



Ces trois représentants ont comme mission d'annoter les éléments présentés dans le PowerPoint de présentation du groupe 1 sous un délai de 15 jours, de détailler davantage les missions des futurs animateurs sous régionaux et de se concerter pour produire la version finale de la fiche de poste des animateurs sous régionaux. (Le PPT de l'atelier 1 se trouve en annexe).



Travaux en atelier avec au premier plan le groupe 1 et au second plan le groupe 2 - photo : Réseau FAR

7.2. Atelier 2 « Formalisation des droits et devoirs des membres du réseau FAR dans le règlement intérieur »

La présentation du groupe 2 a été félicitée par tous les membres, qui ont souligné la difficulté de s'empoigner de ce sujet complexe. Comme pour le groupe 1, certains points de la présentation ont été débattus :

- la question de l'adhésion au Réseau FAR : qui est membre du Réseau International FAR (pays, plateformes de FAR ou individus) ? Comment le devenir ? Sur quelle temporalité et selon quelles modalités doit se dérouler le processus d'intégration d'un nouveau membre ?
- la question de la cotisation : faut-il cotiser pour faire partie du Réseau FAR ? de quel montant doit-être cette cotisation (proportionnel aux moyens financiers des plateformes, non proportionnel, etc.)? Qui cotise : pays, plateformes, individus ?
- question des **droits et devoirs** des membres du réseau ?

Afin de faire évoluer ces premières pistes de réflexion présentées par le groupe 2, tous les membres qui ont participés à cette AG devront effectuer leurs retours sur les éléments qui ont été présentés lors de la restitution du Groupe 2 et ceci avant le 15 décembre 2017.

La restitution du PowerPoint de l'atelier 2 en annexe.



7.3. Quelles thématiques d'actions et d'études en 2017- 2018 pour le Réseau FAR ? »

La présentation du groupe 3 a été elle aussi applaudie par tous les membres présents. Cinq grandes thématiques d'action ont été soulevées par le groupe pour le Réseau FAR fin 2017-2018 :

- 1. Création de Centres de ressources physiques ou virtuelles (démarche et outils en IDF).
- 2. Pratiques innovantes en matière de formation des producteurs ;
- 3. Formation des formateurs et conseil agricole (comment intégrer le conseil agricole dans la formation des formateurs);
- 4. Quels dispositifs d'insertion des jeunes ?
- 5. Quels sont les conditions clés pour réussir la rénovation d'un dispositif FAR ?

Le tableau ci-dessous développe ces cinq grandes thématiques d'action telles qu'elles ont été présentées durant la restitution :

| | Pourquoi ? | Qui ? | Comment ? | OU? | Observations |
|---|---|--------------------|--|--|--|
| 1 | Manque de réseau dans certains pays Mettre à la disposition de tous les acteurs de la FAR des ressources | Externe et interne | Dimension virtuelle Dimension physique | Site FAR sous -région Pays | Nécessite que chaque pays capitalise et partage Arbitrage sur les priorités Vigilance sur les droits de propriétés |
| 2 | Capitalisation des expériences pratiques réussie pour large diffusion et répondre aux enjeux de la FAR | Interne | Revue bibliographique Mission terrain Entretien téléphonique Vidéo conférence Expériences pays | Afrique, Asie, Amérique Latine Pays, Europe | Valorisation de l'expérience de capitalisation de formation des producteurs par INADES formation Capitalisation des outils didactiques pour public non alphabétisé |
| 3 | Documenter les pratiques de formation des formateurs Intégrer des modules de CA dans la formation des formateurs | Interne | Revue bibliographique Mission terrain Entretien téléphonique Vidéo conférence | Afrique, Asie, Amérique Latine Pays, Europe | Valorisation des acquis du réseau GFRAS |
| 4 | Nécessite de valoriser le métier Agriculture Capitalisation les besoins pratiques | Interne | Revue bibliographique Mission terrain Entretien téléphonique Vidéo conférence Expériences pays membres | Afrique, Asie, Amérique Latine Pays, Europe | |
| 5 | Capitalisation sur les conditions clés des résultats | Interne | Revue bibliographique Mission terrain Entretien téléphonique Vidéo conférence Expériences pays membres | Afrique, Asie, Amérique Latine Pays, Europe | Plaidoyer |

Khalid Belarbi, Secrétaire Exécutif du Réseau FAR, affirme que ces thématiques sont dans la continuité de ce qu'avait pensé le Secrétariat Exécutif pour la suite de son travail. Il insiste aussi sur la nécessité, pour les membres du Réseau, de s'empoigner de ces grandes thématiques d'action par la rédaction de propositions opérationnelles, la rédaction de termes de référence pour lancer de nouveaux projets etc.

La restitution du Powerpoint de l'atelier 3 en annexe.





Séance de travail du groupe 3 - photo : Réseau FAR

VII° Journée de terrain : Visite de l'ENAE de KOBA

La journée du mercredi 5 juillet a été entièrement dédiée à la visite de l'ENAE de Koba et aux échanges avec le Directeur de l'Ecole, de son personnel et des étudiants présents. La matinée du mercredi matin a été réservée à l'acheminement des membres du Réseau FAR vers le centre de formation (2h30 de trajet depuis Conakry), à la visite des infrastructures et champs école de l'ENAE, à la présentation du Centre par son personnel et à une séance de questions avec les membres du Réseau FAR. Après un repas offert par l'ENAE, les membres du Réseau FAR ont remercié chaleureusement le personnel du Centre de formation et ont repris la route pour Conakry.

Cette visite a été très enrichissante car elle a permis de donner de la profondeur à la présentation faite sur le RAFARGUI lors de la première journée, de mettre en valeur les points forts et difficultés rencontrées au sein de cette école. La longue séance d'échanges et de questions avec le personnel de l'ENAE a permis de compléter les informations reçues lors de la visite et d'interroger le fonctionnement et les difficultés vécues au sein du centre de formation. Les photographies suivantes permettent d'illustrer cette journée.





Présentation des champs école au sein de l'ENAE – photo : Réseau FAR



Présentation de l'ENAE de Koba par son Directeur et son équipe et séance de questions avec les membres du Réseau FAR- photo : Réseau FAR



VIII Relevé de conclusions

8.1. Engagements généraux

A l'issue de l'Assemblée Générale du Réseau FAR, il a été décidé de manière commune que les pays membres et pays nouvellement intégrés s'engagent à :

- fournir au Secrétariat Exécutif du Réseau FAR une version à jour de leur « fiche pays », en portant une attention spécifique à valoriser des données récentes (post 2013 si possible) ;
- réaliser un compte rendu d'activité des plateformes, points focaux, AG Réseau FAR national, etc. ;
- faire remonter les informations relatives à l'actualité des pays membres et plateformes au Secrétariat Exécutif du Réseau FAR, afin que celui-ci puisse diffuser les informations à l'intégralité des membres du Réseau sous différentes formes (lettre d'information, articles, reportages photos etc.);
- s'engagent à proposer des rencontres sous forme d'atelier thématiques nationaux ou sous régionaux ;
- mener activement des actions de plaidoyer à échelle nationale et sous régionale afin de valoriser les actions du Réseau FAR et sensibiliser davantage à la question de la rénovation des dispositifs de FAR;
- travailler sur un lexique commun afin d'homogénéiser les termes fréquemment utilisés ;
- alimenter la cartographie de l'expertise sur le site internet du réseau FAR et à la diffuser au sein de leur réseau ;
- Plus spécifiquement sur Madagascar :
 - Rédiger un verbatim sur le processus de construction de la SNFAR de Madagascar en y déroulant les points suivants (Francine RASOLOFONIRINA):
 - 1. expliquer les étapes et le déroulement de la SNFAR;
 - 2. soulever les points de réussite ;
 - 3. exposer les difficultés et points de vigilance rencontrés ;
 - 4. énoncer les éléments qui ont permis de dépasser ces difficultés ;
 - 5. formuler si possible des conseils aux pays qui aimeraient mettre en place une SNFAR.
 - Rédiger une note d'opportunité sur le rôle joué par le Réseau FAR autour de l'insertion des jeunes à Madagascar (Francine RASOLOFONIRINA).
 - Rédiger une synthèse sur FARMADA en y déroulant les points suivants (Serge Merison) :
 - 1. expliquer les étapes et le déroulement de FARMADA;
 - 2. soulever les points de réussite :
 - 3. exposer les difficultés et points de vigilance rencontrés ;
 - 4. énoncer les éléments qui ont permis de dépasser ces difficultés ;



5. formuler si possible des conseils aux pays qui aimeraient mettre en place une plateforme FARMADA.

8.2. Engagements suite aux ateliers thématiques

Suite à la présentation des éléments de conclusion des trois ateliers thématiques,

- pour le groupe 1 sur les animateurs sous régionaux, 3 personnes ressources (Abdoulaye YEYE (Burkina Faso), Mustapha LAMRANI (Maroc), et Felix TEKPON (Togo)) se sont portées volontaires afin de rebondir avant la fin du mois aout 2017 sur les conclusions qui ont été présentées lors de l'AG. Ils auront comme mission d'annoter les éléments présentés dans le PowerPoint de présentation du groupe 1, de détailler davantage les missions des futurs animateurs sous régionaux et de se concerter pour produire la version finale de la fiche de poste des animateurs sous régionaux.
- pour le groupe 2 sur les droits et devoirs, tous les membres du Réseau devront, dans les 6 mois à venir, s'approprier les propositions présentées en plénière lors de l'AG et faire de nouvelles propositions si besoin. La date limite des retours est fixée au 20 Janvier 2018.
- pour le groupe 3 sur les grandes thématiques d'action pour 2017-2018, des sousgroupes thématiques devront être constitués en fonction des secteurs de compétences de chacun.



Assemblée Générale du Réseau International FAR



Journée 1 Lundi 3 Juillet 2017



Présentation du Réseau International FAR:

un cadre d'échanges, de mutualisation des connaissances et de diffusion d'informations





Plan de la présentation

- 1. Contexte global;
- 2. Les défis d'un dispositif de FAR;
- 3. Les principes qui guident l'action;
- 4. Le réseau International FAR.

1. Contexte



- Importance de l'agriculture dans les économie nationales... mais de plus en plus de difficultés pour assumer ses fonctions
- De multiples défis :
 - tendances démographiques lourdes → des cohortes de jeunes de plus en plus importantes auxquelles peu d'alternatives sont offertes;
 - une dégradation continuelle des structures d'exploitation et un vieillissement des actifs agricoles;
 - changement climatique ;
 - baisse de la fertilité des sols ;
 - sécurité alimentaire ;
 - faible attractivité du métier d'agriculteur.



- Déséquilibres structurels et évolutions rapides du monde rural exigent des capacités pour faire face aux mutations que connaît l'agriculture :
 - ✓ Quelle politique agricole ?
 - ✓ Quelles formes d'agricultures faut-il soutenir ?
 - ✓ Comment faire pour insérer les jeunes dans le milieu rural et augmenter l'attractivité des métiers agricoles ?
 - ✓ quels dispositifs de formation et d'insertion ? Etc.
- Regain d'intérêts pour la FAR :
 - nécessité d'investir dans le capital humain
 - o formation professionnelle des jeunes ruraux ;
 - o formation continue des agriculteurs en activité;
 - o formation des jeunes ruraux dans des activités non agricoles ;
 - o formation des formateurs, des techniciens, des conseillers et des cadres.
 - nécessité de participer à la définition des orientations en matière de politiques agricoles et de formation :

2. LES DEFIS D'UN DISPOSITIF DE FORMATION AGRICOLE

Il faudrait un dispositif d'enseignement supérieur, technique et professionnel agricole fort :

Capable de former :

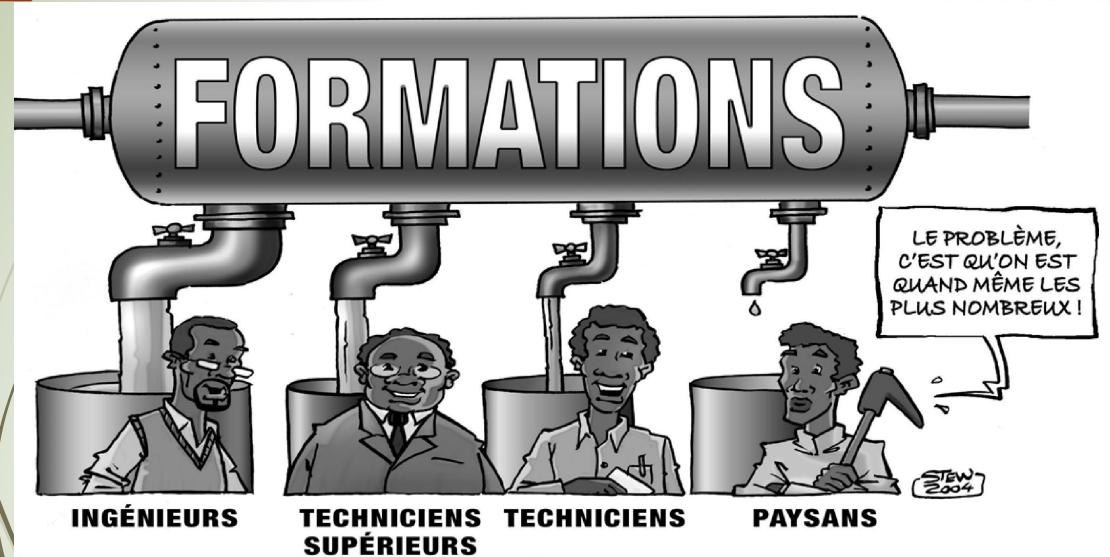
- les nouvelles générations de producteurs agricoles ;
- les producteurs en activité.

Capable de fournir :

- des formateurs de formateurs ;
- des ingénieurs et cadres bien formés ;
- des techniciens et conseillers agricoles motivés et compétents.

Conséquences au niveau des flux...





3. PRINCIPES POUR GUIDER L'ACTION (1/2)

- Tenir compte des tendances démographiques lourdes ;
- Une approche territoriale et régionale des dispositifs ancrés sur leurs territoires avec une gouvernance adaptée;
- Une réforme des dispositifs de formation fondée sur l'équité et l'efficacité, au service de l'insertion professionnelle;
- Des dispositifs souples et diversifiés, avec une pédagogie adaptée, en réponse à la demande des acteurs ;
- Une construction sociale des métiers sur toute la filière
 valorisation du métier d'agriculteur et métiers connexes;

3. PRINCIPES POUR GUIDER L'ACTION (2/2)

- Le technique → priorité à la formation des futurs formateurs et conseillers du monde rural et aux professions para- agricoles;
- Le supérieur → une ouverture vers la diversité des agricultures et établissement de liens forts avec le technique;
- Le rôle de la puissance publique réaffirmé pour sauvegarder le régalien et maintenir la cohérence d'ensemble > connecter les dispositifs de formation et de recherche;
- Assurer la pérennité du financement → économie de la formation agricole : une expertise à bâtir.

4. Le réseau International FAR



- est né en 2006, à la suite de l'atelier international de Ouagadougou sur la formation de masse;
- accompagne les pays du Sud dans la rénovation et l'appui à la mise en œuvre de leurs dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale.
- 2011- 2014 : **ADEX-FAR 1** (**A**ppui au **D**éveloppement de l'**EX**pertise en **F**ormation **A**gricole et **R**urale dans les pays du sud).
- 2016 -2019: ADEX FAR 2.
- bénéficie d'un appui de la part du MAE français puis de l'AFD

| Sous régions | Pays | | |
|---------------------------|---|--|--|
| Nord | Algérie, Maroc, Tunisie. | | |
| Ouest | Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Sénégal, Togo. | | |
| Centre | Cameroun, Tchad. | | |
| « Est » | Madagascar. | | |
| En cours d'intégration | Mauritanie, Niger, RCA | | |

4.1 Objectifs du réseau FAR



Mettre en relation les acteurs de la FAR à différents niveaux

Sensibiliser les décideurs

Rechercher, produire et diffuser de l'information

Renforcer les compétences et capacités de ses membres

4.2 Les acquis du réseau FAR

Etudes, analyses, production de références

 Répondre aux demandes des pays membres par des études et expertises sur des thématiques spécifiques

(ex : rénovation des dispositifs, insertion, installation, entreprenariat etc.)

- Construction d'une connaissance collective : 17 études d'experts internationaux ; Réalisation de travaux ou de mémoires d'étudiants (22 stages encadrés), Renforcement des partenariats avec d'autres institutions (niveau national et international)
- Ateliers et conférences (12 événements depuis 2009 réunissant les membres du réseau et experts extérieurs ; 1000 personnes en tout ; Ouagadougou 2005, Cotonou 2006, Yaoundé 2007, Tunis 2008, Bamako 2009, Tananarive 2010, Yaoundé 2012, Montpellier 2013, Rabat 2014, Montpellier 2016) :
 - Ex : Séminaire décembre 2016 « Ancrage territorial des dispositifs de formation et d'insertions agricoles » - décembre 2016, Montpellier

Ces interactions permettent de :

- renforcer les dynamiques nationales de FAR
- créer une expertise Sud sur les thématiques de la FAR en cours dans les pays membres





4.3 Capitalisation, échanges et diffusions d'informations



Rénovation du site web <u>www.reseau-far.com</u> à la disposition de 1400 abonnés :



ACCUEIL

ACTUALITÉS LE RÉSEAU -

RESSOURCES -

ACTIVITÉS +





FEKAMA ET COOPARA A LA DECOUVERTE DU PROGRAMME AFOP AU CAMEROUN

Du 22 avril au 1er mai, les membres du Réseau International FAR représentants de Fekama – Madagascar et Coopara – Cote d'Ivoire ont réalisé un voyage d'étude au Cameroun afin de découvrir le programme Afop, programme phare de l'État camerounais en matière de formation et d'installation des jeunes ruraux. Retour sur un voyage d'étude riche [...]

Lire la suite

4.4 Principaux résultats / Plateformes pays



Soutien aux plateformes nationales

- FAR-CI en Côte d'Ivoire, 2007;
- FAR-Sénégal au Sénégal, 2009 ;
- FARMADA en Madagascar, 2010 ;
- FARCAM (Cameroun) et RAFARGUI (Guinée) en 2013 ;
- APCFAR Togo en 2015 (Association Professionnelle des CFAR);
- Réflexions / création de réseaux nationaux FAR dans les autres pays membres ;
- Organisation sous régionale pour faciliter les interactions et dynamiques pays.

4.5 Structuration et gouvernance du Réseau



- ➤ En 2012, création de « l'association Réseau International FAR »
- > Deux organes de pilotage :
 - Un Bureau Exécutif
 - Un Secrétariat Exécutif
- > Des rencontres régulières
- > Une AG annuelle



Organisation sous régionale pour faciliter les interactions et dynamiques pays

4.6 Objectifs généraux d'ADEX-FAR 2 FAR



- La finalité du projet est :
 - L'amélioration des politiques de formation agricole post-primaire dans les territoires ruraux d'Afrique
 - La réponse aux enjeux d'emploi
 - L'augmentation de la production agricole du continent
- Au moyen de 3 objectifs spécifiques :
 - Appuyer les pays du Réseau dans la formulation de stratégies nationales et la préparation de programmes de rénovation de la FAR
 - Structurer le Réseau FAR pour qu'il réponde aux attentes dans les pays
 - Améliorer les capacités de pilotage et de partenariat de l'Association

4.7 Plan stratégique du Réseau FAR / ADEX FAR 2



4 AXES STRATEGIQUES

- Appui à la structuration et à la gouvernance des réseaux FAR nationaux
- 1. Renforcement des capacités
- 2. Communication et plaidoyer
- 3. Production de connaissances sur la FAR



PLAN STRATÉGIQUE DE L'ASSOCIATION RÉSEAU FAR

Avant-propos

Ce plan stratégique a été développé par les membres du Réseau FAR au cours de leur Assemblée Générale tenue en avril 2016 à Lomé, Togo. Ce moment coïncide avec une période historique du Réseau, où son leadership est renouvelé (Bureau, Présidence), de nouveaux membres sont accueillis pour remplacer les anciens, et un nouveau financement sur projet démarre. Le Réseau célèbre également ses 10 ans d'existence. Il a donc besoin de prendre un nouveau départ, et ce Plan Stratégique peut l'y aider.

Le processus de cadrage que représente ce Plan oblige à faire le point sur l'efficacité des expériences présentes et futures, de réfléchir ensemble sur les résultats et de proposer de nouvelles priorités si nécessaire. Ce travail a été effectué collectivement lors de l'atelier de Lomé, qui a permis d'étoffer les analyses et d'élaborer les propositions consignées dans ce Plan.

MERCI DE VOTRE ATTENTION!







Contacts:

www.reseau-far.com

Assemblée Générale du Réseau FAR

PRESENTATION DU DISPOSITIF FAR EN GUINEE

PAR Alphaba BAYO DNA/AFPP-S Tél: 628 33 80 75/664 32 73 45 Conakry, juillet 2017

PLAN DE PRESENTATION

I. Les Institutions de FARII. Les limites du dispositifIII. Pistes de Solution (les projets)

I. Les institutions de FAR

| Ministère tutelle | N° | Institution de formation | Niveau accès | Durée formation | Diplôme obtenu | Observation |
|-------------------|----|--|--------------------------|--------------------|-------------------|--------------------------|
| MESRS | 1 | Institut supérieur agronomique et vétérinaire de Faranah | BAC | 5ans | DES | Ingénieur |
| | 2 | Institut supérieur vétérinaire de Dalaba | BAC | 5ans | DES | Médecins vétérinaires |
| METFP-ET | 3 | ENAE de Bordo Kankan | BAC Brevet | -3 ans - 3 ans | BTS CAP | CTA/CTE ATA/ATE |
| | 4 | ENAE de Koba | Idem | Idem | Idem | Idem |
| | 5 | ENAE de Macenta | Idem | Idem | Idem | Idem |
| | 6 | ENAE de Tolo Mamou | Idem | Idem | Idem | Idem |
| | 7 | ENATEF de Mamou | Brevet | 3 ans | CAP | AT/EF |
| | 8 | CAFPP-S de Macenta | Savoir lire et écrire | 9 à 18 mois | CQP | Exploitant agricole |

I. Les institutions de FAR (SUITE)

| Ministère tutelle | N° | Institution de formation | Niveau accès | Durée formation | Diplôme obtenu | Observation |
|----------------------------------|----|-------------------------------|-----------------------|---------------------------|-------------------|---------------------|
| Partenariat METFP-ET CAG44 | 9 | MFR de Friguiagbé (Kindia) | Savoir lire et écrire | En expérimentatio n | CQP | Exploitant agricole |
| | 10 | MFR de Kolaboui (Dubreka) | Savoir lire et écrire | En expérimentatio n | CQP | Exploitant agricole |

Les institutions de FAR (suite)

À ces institutions de formation, ajoutons :

- des cellules de formation des OPA et des ONG ;
- Des Centres d'expérimentation, de démonstration, (relevant des ministères techniques) :

Ils viennent progressivement, en complément aux écoles nationales, répondre à la demande de formation professionnelle continue de la part des producteurs.

II. Limites du dispositif

- Plus de formation des agents de l'administration que de conseillers et d'exploitants agricoles ;
- Inadaptation à la situation actuelle de libéralisation de l'économie et de privatisation des activités.

(Besoins : chefs d'entreprise agricole ; appui-conseils au développement rural ; des salariés agricoles, etc.)

III. Pistes de solutions

Développement du partenariat

Pour assurer des formations qui soient en adéquation avec la demande sociale et économique :

- Dispositif de formation post-primaire agricole ;
- -Professionnalisation des formations agricoles dispensées à l'ENAE de Tolo-Mamou ;
- Amélioration de la Formation et de l'Insertion dans les Secteurs Agricoles et des Mines (PAFISAM).

Du projet de professionnalisation des formations agricoles

Objectif:

> mettre en place une structure de formation et des formations pratiques et techniques permettant d'assurer une bonne adéquation formation- emploi.

Les axes du projet : 5 axes

- (i) la formation des enseignants
- (identification des demandes en formation, mise en œuvre de la formation);
- (ii) la structuration des relations avec les professionnels

(implication des professionnels dans la formation des élèves, évaluation, suivi des diplômés, insertion);

(iii) la formation et l'insertion des élèves

(accompagnement / construction de projet professionnel);

(iv) la mise en valeur du domaine agricole

(définition des fonctions de la ferme);

(v) la réhabilitation et la mise en place d'infrastructures adaptées.

Du projet de professionnalisation des formations agricoles

Partenaires du Projet:

Financiers:

- ✓ Union Européenne ;
- ✓ Ministère Français des Affaires Etrangères ;
- ✓ Centre Français du Riz;
- ✓ ONG ANAMORPHOSE ;
- ✓ Gouvernement guinéen.

Techniques: sous le pilotage de l'ONG ANAMORPHOSE:

- Le Centre Français du riz : pour la structuration des relations avec les professionnels, l'aide à l'insertion professionnelle des diplômés et la mise en valeur du domaine agricole;
- L'IRC (ex-CNEARC), le Centre d'expérimentation Pédagogique de Florac de Montpellier SupAgro et l'AFMR d'ETCHARRY pour la formation des enseignants.

PAFISAM

Objectif:

Contribuer à développer l'activité agricole durable par :

- i) L'amélioration des R. H. au niveau des dispositifs d'appui-conseil, des entreprises et O. P. en amont et aval ;
- ii) L'appui à l'installation des jeunes agriculteurs porteurs d'innovations.

Les 3 enjeux:

- 1) Permettre au METFP-ET de se doter d'une SNFAR (bases posées par un BE en 2016) ;
- 2) Rénover les programmes de 3 des 4 ENAE afin de permettre aux apprenants d'acquérir les compétences nécessaires aux 2 grands types de métiers auxquels la formation doit préparer.
- 3) Au niveau ENAE, les conditions de l'apprentissage seront améliorées au travers de programme d'appui à la professionnalisation visant à :
 - renforcer la formation des formateurs ;
 - mettre en relation les ENAE avec le milieu professionnel ;
 - mettre en valeur le domaine agricole de ENAE ;
 - réhabiliter les infrastructures et les équipements nécessaires à et à la vie scolaire (septembre 2018).

l'apprentissage

Du PAFISAM (suite)

Partenaires

Financiers:

- ✓ CD2 à travers l'AFD;
- ✓ le Gouvernement guinéen

Les bénéficiaires :

- √ Formation initiale: 350 techniciens et/ou chefs d'entreprises agricoles;
- ✓ Formation continue: 350 techniciens;
- ✓ Formation des formateurs : 60 formateurs ;
- ✓ Formations post primaire agricole Macenta (50 apprenants /an, pendant 4 ans).

Bilan de la rénovation guinéenne en cours

- Ce qui marche ;
- > Ce qui marche moins bien ;
- > Les attentes et préoccupations du moment.

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION



Présentation à mi-parcours du stage de Daouda CAMARA

« Diagnostic d'un projet d'établissement sur la base d'éléments existants dans les 2 des 4 ENAE, (Koba et Tolo) et formulation de préconisations adaptées au contexte de ces ENAE de Guinée. »

Présentation

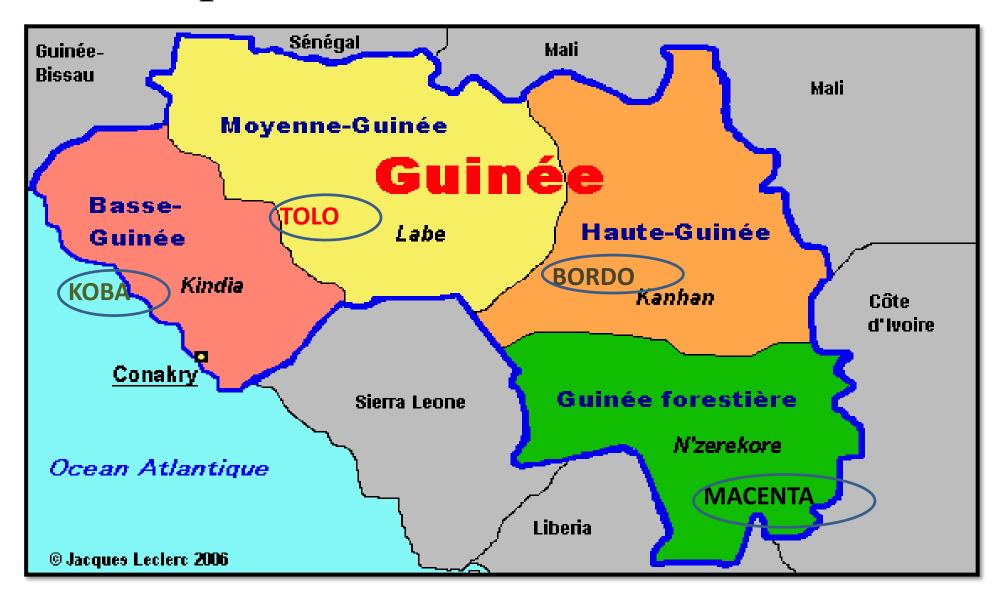
- Daouda CAMARA; stagiaire à l'ENAE de Koba;
- Ingénieur Agroéconomiste de l'ISAV/VGE/ Faranah;
- Chef de section suivi des diplômés à la DNFP-T (Direction Nationale de la Formation Professionnelle et Technique);
- Master 2 Moquas (Marchés, Organisations, Qualités et services en appui aux agricultures du Sud) à l'IRC de Montpellier SupAgro Co-financement FAR et DGER.

Contexte

- Stage de master 5 mois
- Sujet du stage :

Diagnostic d'un projet d'établissement sur la base d'éléments existants dans les 2 des 4 ENAE, (Koba et Tolo) et formalisation des préconisations adaptées au contexte de ces ENAE de Guinée.

Répartition nationale des ENAE



Présentation de la zone d'étude

- L'ENAE de Koba est située à 140 km de Conakry au Nord-Ouest dans la souspréfecture de Koba- P/ Boffa, Zone agropastorale par excellence;
- 22 ha dt 15 en bas fonds irrigables avec 3 fonctions : Applic., production et préinstallation
- Activités : Agri. Elev. Com. Pêche, Saliniculture et le transport ;
- Créée en 2004 par décret présidentiel sous l'impulsion de 2 OP (CNOPG et FOP BG) - l'ENAE compte 3 formations :
- Effectifs 2016 2017 : 103 apprenants pour une capacité d'accueil de 350 ;
- Effectifs enseignants: 36.

Méthodologie

Enquêtes exploratoires:

- En France : CFAA , CFPAA, Lycée agricole ;
- En Guinée : Point Focal FAR, DNFP-T.

• Enquêtes de terrain à Koba (29 entretiens au total) :

- Directeur de l'ENAE ;
- Equipe de direction : (les dir. des études, stages, orientations, surveillant général, SAF, secrétaire)
- Equipe pédagogique ;
- Equipe d'appui;
- Les élèves (les pré-installés, les installées, les leaders);

• Partenaires institutionnels:

- Le Maire de Koba;
- Le sous-préfet de Koba;
- Station de recherche agronomique de Koba.

• Partenaires économiques :

- Organisation des producteurs agricoles (CNOPG, FOPBG) ;
- Centre semencier de Koba.

Qu'est ce qu'un projet d'établissement?

• C'est un document de référence qui explicite la stratégie de l'établissement.

• Il est dynamique tant par son processus de **co-construction** qui associe les parties prenantes (acteurs économiques, institutionnels, enseignants, parents et élèves) que dans sa mise en œuvre par les équipes de l'établissement en précisant les moyens.

Eléments de diagnostic réalisés

→ Planification

Point fort:

Conscience de la Direction de l'ENAE de ses faiblesses qui sont ces ponts faibles ;

Points faibles:

- l'ENAE tente de tenir compte des tendances sociales et de demeurer tournée vers l'avenir;
- la définition claire des buts poursuivis, des valeurs et des orientations pédagogiques à privilégier sont à améliorer;
- l'ENAE ne sert pas de cadre aux prises de décisions ;
- elle ne fait pas souvent l'objet d'une animation continue et d'une supervision appropriée ;
- elle ne fait souvent l'objet d'évaluations périodiques.

La démarche d'admission ou de sélection des élèves

Point fort

Information à la radio nationale, radio rurale/communautaire,

Points faibles

manque de dispositif opérationnel d'orientation ; non implication des professionnels dans la démarche.

Les années de scolarité à l'entrée en formation

Point fort

Ces années permettent aux jeunes après formation d'accéder au marché du travail

➤ La gestion des ressources humaines

Points forts

- membres de la direction ne feront valoir leurs droits à la retraite qu'en 2027 et 2037 ;
- les responsables administratifs sont parfaitement en prise avec les problèmes d'ordre pédagogique;
- 12 formateurs ont entre 9 et 19 ans d'ancienneté;
- ils ont une forte pratique de l'enseignement, ce qui est un atout ;
- 17 enseignants recrutés en 2017, sont relativement jeunes.

Points faibles

- 4 membres de la direction feront valoir leurs droits à la retraite en 2017 et 2021 ;
- nombreux enseignants sont ingénieurs et ont reçu une formation essentiellement théorique ;
- les difficultés qu'ils rencontrent et expriment pour professionnaliser leur enseignement et en particulier pour assurer les aspects pratiques de la formation ;
- les responsables administratifs n'ont reçu aucune formation relative à l'administration scolaire.

➤ Le milieu et l'insertion professionnelle

Points forts

- présence d'un vivier important de structures et de personnes ressources dont certaines se retrouvent au sein du « Conseil d'établissement » ;
- ce vivier est prêt à accueillir les élèves en stage.

Points faibles

- A quelques exceptions près, ces relations ne sont pas institutionnalisées ou formalisées;
- Le devenir des diplômés n'est pas connu.

➤ la formation des élèves

Points forts

- présence d'un vivier important de structures et de personnes ressources dont certaines se retrouvent au sein du « Conseil d'établissement » ;
- le devenir des diplômés n'est pas connu.

➤ la formation des élèves

Point fort

- Les élèves ont conscience des lacunes des formations dispensées à l'ENAE;
- Points faibles;
- Les travaux pratiques sont jugés très insuffisants pour une école professionnelle ;
- Les stages doivent faire partie intégrante de la formation.

Points faibles

- Les travaux pratiques sont jugés très insuffisants pour une école professionnelle ;
- Les stages doivent faire partie intégrante de la formation.

> les infrastructures

Points faibles

- Un nombre important d'infrastructures
- La vétusté et le mauvais état de certaines infrastructures

> Le matériel

Points faibles

- inexistence de matériel d'entretien ;
- entretien du tracteur ;
- insuffisance et vétusté des autres matériels.

La relation entre les enseignants et les élèves

Points Faibles

- les relations entre les enseignants et les élèves sont des relations du type pédagogique ;
- l'enseignant transmet les savoirs à l'apprenant ;
- l'élève réagit par des questions de compréhension et d'appréciation.

> Les caractéristiques socioéconomiques des élèves

Points faibles

- plus de 52% des élèves sont d'origine agricole, ce qui facilitera l'installation après formation ;
- l'aire de recrutement des élèves sont les préfectures limitrophes ce qui facilitera le suivi des diplômés Points forts
- Sur les 103 élèves inscrits à l'ENAE, seulement 3 sont du type B agriculture soit 2,91 %;
- Ceci peut s'expliquer par une insuffisance d'information.

Les exigences des programmes et les préalables académiques

Points fables

- manque d'exigence clairement définie ;
- les préalables sont dictés non pas par l'échelon local, ce qui signifie un manque d'autonomie à ce niveau.

Les pratiques d'évaluation continue

Point fort

• l'évaluation en cours de formation assurée par l'ENAE.

Points Faibles

- l'orientation des formations,
- les modalités et les critères de sélection à l'entrée et celui du mode d'évaluation utilisé en fin de formation, assurés par le service examen concours scolaire et passerelles.

Préconisations

- > Communiquer sur ce qu'est un projet d'établissement et ses objectifs ;
- Mobiliser des volontés, des compétences de gestion de projet et de co-animation d'un Projet d'établissement;
- > Co-construire une vision commune et des objectifs partagés;
- > Travailler à un diagnostic partagé et validé par toutes les parties prenantes ;
- ➤ Valider des axes stratégiques pour l'insertion agricole des jeunes diplômés et les rendre opérationnels ;
- Réfléchir à une stratégie de mise en réseau des 4 ENAE sur certains axes de projet d'établissement co-construit comme l'insertion professionnelle agricole.

Merci de votre aimable attention

Assemblée Générale du Réseau International FAR



Présentation des dispositifs de FAR dans les trois nouveaux pays membres:

- Mauritanie,
- Niger
- République de Centrafrique

Assemblée Générale du Réseau International FAR



Mauritanie







Assemblée Générale du Réseau International FAR

Partage d'expérience autour des dispositifs de Formation Agricole et Rural

L'Ecole Nationale de Formation Agricole (ENFVA)

R.I.Mauritanie



Historique

Indépendance du pays Volonté des pouvoirs publics



1962 Création de l'ENFVA

- formation de la totalité des cadres subalternes et moyens du secteur rural
 - Assistants et infirmiers d'Elevage, Conducteurs et moniteurs de l'agriculture, agents forestier et du génie rural)
- 1995 suspension des activités de l'ENFVA
- 2012 : Réouverture de l'ENFVA:
 - accroissement du chômage surtout chez les jeunes et
- l'exode rural de ces derniers vers les principaux centres urbains du pays (Nkc, Nouadhibou, entre autres);
- Augmentation de la capacité de formation de l'ENFVA par le rattachement d'autres structures de formation telles que le CFPR de Boghé et le Centre des Démonstration de M'Bagne.









Etat des dispositifs de formation agricole et rurale dans le pays





Les Ministères en charge de la formation agricole regroupent celui de l'Agriculture, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur.

L'appareil éducatif agricole et rurale est essentiellement composé de :

- **L'ENFVA** (Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture (MA), assistée de deux centres spécialisés notamment le CFPR (Centre de Formation des Producteurs), le CDTA (Centre de Démonstration des Techniques Agricoles) de M'Bagne charge de la formation diplomante et qualifiante (BTS,BT,CAP). Le dispositif en RH de l'ENFVA est composé de 16 cadres, 18 techniciens filières agricoles plus 73 personnels d'appui et 11 expert chinois
- Ministère de l'Enseignement Supérieur (MES) formation diplomante (TS)
- LAG (Lycée Agricole de Boghé) dépend du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METPTIC) formation diplomante et qualifiante (CAP)
- Le Centre de Démonstration des Techniques d'Elevage de Idini (60 Km à l'Est de Nouakchott) sous tutelle du Ministère de l'Elevage





L'ENFVA





- Crée en 1962
- En 1995 l'activité de l'école a été mise en arrêt
- En 2012 réouverture de **l'ENFVA**, le Ministère met en œuvre une profonde réforme qui cherche à ancrer les formations de l'école par rapport aux besoins du marché de l'emploi avec comme mission de :
 - Doter le tissu économique du secteur d'ouvriers, techniciens et techniciens supérieurs répondant à ses besoins en qualification actuels et futurs;
 - Assurer des formations qualifiantes aux demandeurs d'emplois à faible niveau d'instruction pour favoriser leur insertion dans des métiers ruraux;
 - Entretenir un dispositif de vulgarisation : formations ponctuelles pointues ou des séminaires et ateliers de sensibilisation ;
 - Développer une recherche appliquée axée sur les problématiques de développement du secteur et répondant aux besoins des différentes catégories d'entreprises;
 - Constituer une force d'entraînement pour former et encadrer les opérateurs du secteur et diffuser les bonnes pratiques, l'usage des technologies innovantes pour une meilleure productivité du secteur et une meilleure exploitation de son potentiel;
 - Assurer un appui à l'insertion des jeunes sous différentes formes (autoemploi, pépinières d'entreprises, etc.).





Grandes problématiques en matière de rénovation des dispositifs de FAR





Les principales contraintes sont ;

- l'insuffisance des ressources humaines qualifiées (Staff d'encadrement, techniciens spécialisés etc.).
- L'insuffisance de capacité pédagogique des formateurs
- La fajblesse des ressources financières.
- L'absence de compétences en science et en technologie, en particulier en matière des biotechnologies et des TIC.
- Les retards d'exécution des engagement politiques des départements concernés par la formation agricole.









Projets futurs en matière de FAR

- Le Programme National de Développement Agricole (PNDA) 2017 – 2030 prévoit la rénovation du dispositif de formation agricole National :
 - Accompagnement au projet d'établissement :
 - Banque Mondiale => Appui à la Formation Technique et Professionnelle (AFTP) assure la Formation des formateurs et encadrants à travers un projet « Etablissement ».





Attentes envers le Réseau International FAR





Contribuer à l'accroissement de l'offre et de la disponibilité des biens et services publics nécessaires au développement durable du secteur agricole

- aider au développement des capacités de gestion d'un développement durable et participatif.
- Assister les formateurs à travers un appui pédagogique à travers un encadrement rapproché et des formations périodiques



Assemblée Générale du Réseau International FAR



Niger



Lundi 3 Juillet 2017

Assemblée Générale du Réseau International FAR

Partage d'expérience autour des dispositifs

de Formation Agricole et Rurale

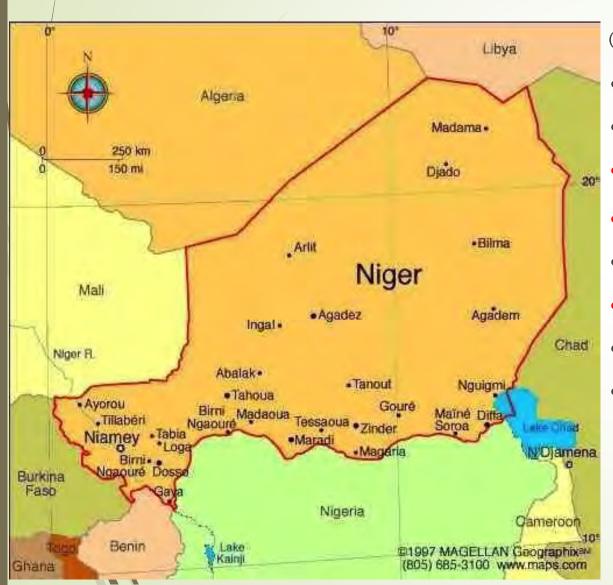
Cas du Niger

ADAMOU Mahaman Moustapha Faculté d'Agronomie Université Abdou Moumouni de Niamey





Bref aperçu sur le Niger



Carte d'identité

- Superficie: 1 267 000 km² (2/3 désert);
- Population totale: 18,3 millions d'habitants (2015);
- Taux de croissance annuel de la population: 3,9%;
- Population extrêmement jeune : 70% moins de 25 ans;
- Taux d'alphabétisation des adultes: 15%;
- Population rurale: 80%;
- Valeur Ajoutée de l'agriculture dans le PIB: 42%;
- Administration :
 - 8 régions ;
 - 56 départements ;
 - 366 communes.





Politiques agricoles et de formation

Des Cadres politiques et juridiques adaptés:

- Loi n°12-98 portant orientation du système éducatif nigérien ;
- Décret N° 2006-072/PRN/MFPT/EJ du 16 mars 2006: Politique sectorielle de l'enseignement et de la formation professionnelle et technique;
- Décret N°2016-75/RPN/M/S/P/D/ACR/MEP/A/PLN/EC relatif au transfert des domaines de compétence aux communes dont l'éducation: Enseignement primaire et la formation professionnelle et technique;
- Stratégies macro (SDDCI 2030 et PDES 2017-2021.

5 ministères de formation :

- Ministère de l'enseignement supérieur, de le Recherche et de l'Innovation (MESRI);
- Ministère de l'Enseignement secondaire;
- Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation;
- Ministère de la Formation
 Professionnelle et Technique ;
- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

L'Etat a créé le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), financé par l'Etat et les partenaires au développement (Lux-Dév, CTB, GIZ, AFD, etc.)





Etat des dispositifs de formation agricole et rurale au Niger

Formation agricole et rurale au Niger

Niveau supérieur Niveau moyen Niveau élémentaire Niveau paysan





Niveau supérieur

Universités publiques

Faculté d'Agronomie (UAM – Niamey) 1974

Faculté d'Agronomie et des Sciences de l'Environnement (UDDK – Maradi) 2010

Université des Sciences Agronomiques (UT – Tahoua) 2014

Université des Sciences Agronomiques (UD – Diffa) 2014

Faculté d'Agronomie et des Sciences de l'Environnement (UTi – Tillabéri) 2014

Ecoles/Instituts privés

Ecole Supérieure d'Ingénierie, de Management, de l'Administration et développement rural (ESIMAD) Niamey

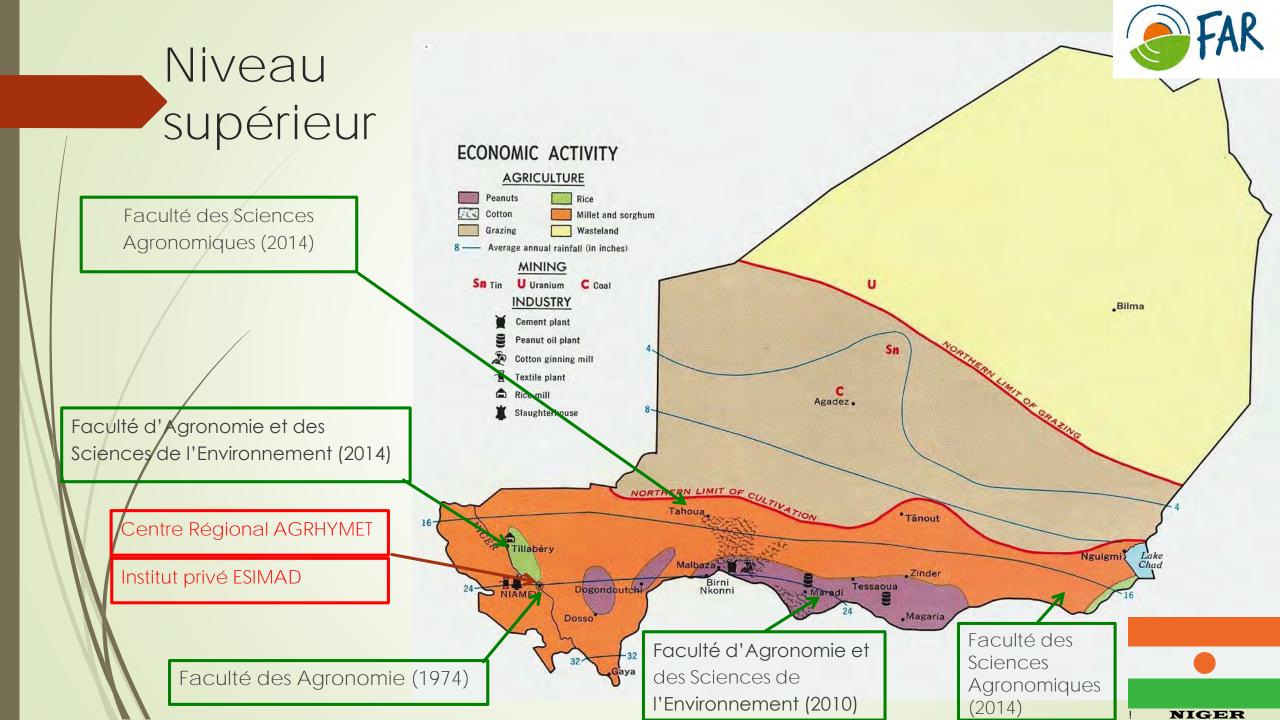
Institut Supérieur **privé** des techniques agricoles (ISPTA) Maradi

Institutions régionales

Centre régional AGRHYMET

Centre International ICRISAT





Niveau Moyen



- Institut Pratique de Développement Rural (IPDR) de Kollo ;
- Lycée professionnelle agricole (LAP) de Téra ;
- Lycée privé agricole de Niamey ;
- Lycée privé agricole Kaoura (Matamèye);
- Centres de Formation Professionnel et Techniques (CFPT) (10);
- Lycées Professionnels et Techniques (5);
- Centres de Formation Professionnelle et d'Apprentissage CFPA (métiers ruraux connexes) – (2);
- Collèges d'enseignement techniques (CET) (61);
- Ecole des Mines de l'Air (EMAIR).





Niveau élémentaire - non formel

C'est le niveau dé formation professionnelle destiné aux jeunes déscolarisés et aux adultes non scolarisés

- Service National de Participation (SNP) 3 centres de formation ;
- Centres de formation en Métier (CFM) 217 centres ;
- Sites intégrés de Formation Agricole et Apprentissage (SIFA) 27;
- ONG's et Associations 184.





Niveau paysan

- Il s'agit des sessions de formations adressées aux producteurs à la base, généralement analphabètes. Les connaissances sont transmises à travers:
 - Les parcelles de démonstration ;
 - Les champs-écoles paysans ;
 - Les champs-écoles pastoraux ;
 - Les voyages d'études.





Zoom sur l'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP)

- 187 établissements de type formel (publics et privés) (dont 59 pour la seule région de Niamey).
- ► Les effectifs : En 2015-2016, le Niger compte 211 529 apprenants de l'EFTP :
 - EFTP Non Formel (non diplômant): 169 381;
 - EFTP Formel est de 40148 élèves dont 21 936 filles.





Niveau du secteur agricole dans la formation technique et professionnelle

- 71% des effectifs des apprenants de l'EFTP formel sont dans le secteur tertiaire ;
- 26% pour le secteur industriel ;
- -/3% pour le secteur agricole.

Les apprenants de ces deux derniers secteurs sont essentiellement sous tutelle publique.





Dispositifs d'insertion des jeunes diplômés en agriculture

L'Etat constitue le principal bassin de recrutement des jeunes diplômés à travers :

- Les ministères en charge du développement rural (MAE, MH/A, MEDD)
- Le ministère de l'Entreprenariat des jeunes ;
- L'Agence Nigérienne de la Promotion de l'emploi (ANPE) met en œuvre plusieurs projets destinés aux jeunes diplômés :
 - Programme d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes (PAIJ);
 - Contrat de stage d'initiation à la vie professionnelle (COSIVIP);
 - Projet d'insertion de jeunes diplômés ;
- Les ONG et Projets de développement.
- Les entreprises agricoles sont presque inexistantes;
- L'agriculture ne ressort pas dans les statistiques sur les emplois créés.



Les Services d'appui conseil agricoles de l'Etat

| Région | Districts agricoles | Districts agricoles occupés | Districts agricoles vacants |
|-----------|---------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Agadez | 21 | 7 | 14 |
| Diffa | 14 | 9 | 5 |
| Dosso | 59 | 39 | 20 |
| Maradi | 80 | 54 | 26 |
| Tahoua | 61 | 35 | 26 |
| Tillaberi | 63 | 39 | 24 |
| Zinder | 60 | 28 | 32 |
| Niamey | 17 | 10 | 7 |
| Total | 375 | 221 | 140 |



Les prestataires de services agricoles

- Organisations non gouvernementales (ONG);
- Groupement d'intérêt économique (GIE) ;
- Groupements d'Appui-Conseils (GAC).

| Régions | OP de base | Unions | Fédérations | Confédérations |
|---------|------------|--------|-------------|----------------|
| Niamey | 2 430 | 74 | 2 | 1 |
| Total | 50 136 | 1 195 | 89 | 4 |





Grandes problématiques en matière de rénovation des dispositifs de FAR

- Absence d'un espace national formel de concertation et de synergie entre les acteurs de formation agricole et rurale (actuellement les acteurs ne sont pas liés et se méconnaissent);
- Insuffisance / manque d'adéquation entre les formations diplômantes et les bésoins et nécessités du marché et des exploitations rurales ;
- Comment assurer le retour des jeunes formés vers le secteur agricole (embrasser le métier d'exploitant agricole)?;
- Insuffisance d'adoption des techniques de conservation/transformation des produits agricoles;
- Insuffisance des investissements de l'Etat dans le secteur de la formation professionnelle Agricole;
- Faible implication des collectivités territoriales (communes) dans la formation agricole et rurale.





Projets futurs en matière de FAR

- Affinement de la cartographie des acteurs de la FAR;
- Organisation d'une rencontre des acteurs de la FAR;
- Mise en réseau des acteurs de la FAR ;
- Etablissement d'un répertoire des FAR offertes au Niger ;
- ► Mise en cohérence des approches et outils dans le domaine de la FAR;
- Étude de capitalisation sur l'expériences de l'insertion des jeunes diplômés en FAR au Niger;
- Etude sur l'offre et la demande des emplois agricole et rural;





Attentes envers le Réseau International FAR

- Appui dans la mise en place en place du réseau FAR Niger ;
- Appui dans la réalisation des études sur le secteur de la FAR au Niger;
- Appui méthodologique à la section du Niger ;
- Appui dans l'élaboration et la recherche de financement des projets et programmes du domaine de la FAR.



Si tu veux récolter en quelques mois, sème du mil;



Si tu veux récolter en quelques années, plante des arbres ;

Mais si tu veux récolter à l'infini, éduque les hommes.



Assemblée Générale du Réseau International FAR



République Centrafricaine

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE CABINET

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

CHARGE DE MISSION EN MATIERE
DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
NATIONALES



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
UNITÉ – DIGNITÉ - TRAVAIL

Présenté par:

Le Chargé de Mission en matière des Relations avec les Institutions Nationales

DJILITH Abdel Moumine

QUESTION 1 : DISPOSITIFS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE (FAR) DANS LE PAYS :

- Les dispositifs de formation Agricole et Rural, dans le pays relèvent du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) et du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement supérieur (MENES).
- Le Collège Technique de Développement Rural (CTDR) de Grimari, assurant la formation des techniciens dans le domaine de l'agriculture, des eaux et forêts et du génie rural et l'Ecole Nationale d'Elevage de Bouar (ENEB), qui forme les techniciens d'élevage relèvent du MADR.

QUESTION 1 : DISPOSITIFS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE (FAR) DANS LE PAYS :

- Il s'agit aussi des Centres Ruraux d'Education et de Formation (CREF). Créés en 1966, les CREF ont œuvré sur la base des conventions signées entre l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales de France et UNACREF (l'Union Nationale des Associations des Centres Ruraux d'Education et de Formation), qui appuie les producteurs (formation, animation).
- La tranche de la jeunesse dans cet appui comprend une part non négligeable des jeunes déscolarisés, diplômés sans emploi ou sans qualification professionnelle. Ils sont actifs dans le secteur informel sans orientation vers l'entreprenariat.

QUESTION 1 : DISPOSITIFS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE (FAR) DANS LE PAYS :

- De 2010 2016, les conflits militaro-politiques ont perturbé le bon fonctionnement des CREF qui ont perdu la totalité des matériels de Formation.
- Il faut citer aussi, la JPN: Jeunesse Pionnière Nationale: Elle est émergente. Elle assure les mêmes fonctions que les CREF.
- L'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR) de Mbaïki, sous tutelle du MENES, assure la formation des techniciens supérieurs (BTS) en agriculture et élevage, eaux et forêts et des ingénieurs agronomes dans les options agronomie, phytotechnie, zootechnie, eaux et forêts.

Question 2 : soulever les grands questionnements et problématiques qui émergent au sein du pays en matière de rénovation des dispositifs de FAR

- La question et la problématique qui émergent au sein du pays en matière de rénovation des dispositifs de la FAR est d'ordre financière et structurelle sans oublier les ressources humaines (encadrements techniques expérimentés).
- Le pays doit faire un effort dans le sens de l'expansion des dispositifs de la FAR, tout en mettant l'accent sur la Formation des Formateurs, les mesures de renouvellement des effectifs et d'installation. La durabilité ou la pérennité des actions qui posent problème.

Question 3 : Enoncer les projets futurs en matière de FAR.

- Créer des écoles FAR dans toutes les régions et préfectures : CREF, JPN, Lycées Agricoles;
- Diversifier les filières : Génie-Rural, agro-industrie, tourisme, environnement, hôtellerie...;
- Former et motiver les formateurs en la matière ;
- Renforcer les capacités de l'UNACREF par l'affectation des Techniciens (agricoles, forestiers, génie-rural, pastoraux, petit métier tels que : maçonnerie menuiserie, couture pour appui technique;
- Diffuser l'approche « Entreprenariat des jeunes » avec un accent particulier sur l'agri business et les filières porteuses;
- Equiper toutes les structures FAR pour un bon apprentissage.

Question 4 : Exposer les attentes envers le Réseau International FAR pour parvenir à la réalisation des projets.

- Appui à la redynamisation des FAR avec un accent sur l'autonomie financière, la gestion des ressources internes et externes, le partenariat, l'auto développement;
- Harmonisation des programmes de formation au niveau sous régional, régional et international;
- Echange de compétence sous régionale, régionale et internationale ;
- Connexion de toutes les structures FAR nationales à la nouvelle technologie de communication;
- Renforcement de la capacité des acteurs du développement rural par la mise en place d'un dispositif de formation qui cible les productions, en fonction des besoins des profils des catégories de producteurs dans une perspective de modernisation;
- Adaptation de la formation à la réalité du marché d'emploi.

Conclusion

- Le réseau se définit comme un lieu de concertation, de réflexion et d'échanges entre partenaires. Il est surtout le carrefour de donner et du recevoir des expériences.
- Dans ce contexte général post crise, il convient de rappeler que la population centrafricaine a connu depuis plus de deux décennies une instabilité politique et des conflits internes répétés. Cette situation a plongé cette population dans une extrême vulnérabilité.
- De tout ce qui précède, nous plaidons pour l'adhésion de la République Centrafricaine au Réseau International FAR. En vue de consolider la cohésion sociale entre les communautés rurales dans le pays.

Une fois de plus merci au Réseau FAR pour la participation de la RCA à ladite Assemblée Générale

ET MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION



Rapport d'activité 2016

Réseau International FAR Conakry, 3 juillet 2017

Contexte



Deuxième Année du projet ADEX-FAR 2

Rappel des trois grandes composantes du projet:

- Appui aux pays membres du Réseau;
- Consolidation de l'organisation et du fonctionnement de l'Association Réseau FAR;
- Pilotage du Réseau et les partenariats.

Amélioration de la gouvernance



Trois grandes étapes en 2016:

- ► Structuration du Secrétariat Exécutif IRC, Montpellier SupAgro:
- > un Secrétaire Exécutif;
- recrutement de deux Chargés de Mission (2016);
- recrutement d'une assistante de gestion (2016).
- **Définition des axes stratégiques** de l'association lors de l'AG de Lomé (avril 2016) ;
- Réélection du Bureau à l'AG de Lomé :
 - ➤ Président: Pierre Blaise Ango (Cameroun);
 - Trésorier: Kamel Bennouna (Maroc);
 - > Secrétaire: Ousmane Kaboré (Burkina Faso).



Le Bureau

Gouvernance et structuration de l'association



■ Professionnalisation de la gestion comptable de l'association

- Manuel de procédures par un cabinet d'expertise (homologué AFD) ;
- Assistante de gestion formée et accompagnée par un groupement comptable (GEG2A) aujourd'hui autonome;
- Comptes approuvés par un cabinet d'expertise comptable.



■Révision des statut de l'association :

- Réflexion co-construction et une formalisation du règlement intérieur de l'association, « droits et devoirs »;
- Délimitation du statut de membre de l'association « Réseau FAR » et de membre du réseau international FAR ;
- ➤ Opérationnalisation du renouvellement intergénérationnel des membres pour répondre aux enjeux actuels de la FAR ;

Renforcement des capacités (1/6)



Financement et Encadrement d'étudiants ingénieurs en 2015-2017 (parcours MOQUAS) :



Alice Martin (France), sujet : L'élaboration du projet de centre de formation agricole. Vers un ançrage territorial du centre et une pérennisation de ses activités.



Lova Rakotoson (Madagascar), fonctionnaire au Ministère de la formation, sujet du Master : *La formation de masse des jeunes ruraux à Madagascar : éléments de réflexion pour la définition du concept à travers l'étude des régions, Alnalmanga, Atsininini et Itasy*;



Jacques Ayité (Togo), fonctionnaire du MAHE Togo sujet : Formation et installation AFOP au Cameroun. Où en sont les Jeunes et leur exploitation agricole ? 3 zones d'étude Sangméllima, Bouam, Bafoussam.



Daouda Camara (Guinée), Ministère de la formation technique et professionnelle : *Diagnostic* pour un projet d'établissement à ENAE de Koba.



(Julien Mbaikagdjim (Tchad), Accompagnement – montage de dossier de candidature Master 3A; préparation des sélections (dossier et oral d'entrée); recherche de financement).

Renforcement des capacités (2/6)



- Atelier Ingénierie de la formation Larache au Maroc
- 20 participants des pays membres

Objectifs:

- Co-construire une vision partagée de l'IDF;
- Partager des outils et des méthodes ;
- Renforcer la cohésion du groupe autour de valeurs communes ainsi que sa capacité à travailler en réseau.

Résultats :

- ≥ 20 personnes outillées et formées à l'IDF;
- > Partage d'expérience des rénovations dans les pays ;
- ➤ Volonté de **réaliser un Master international** Sud en IDF agricole.





Production et mutualisation des connaissances (3/6)



Séminaire International, décembre 2016 Montpellier IRC

- « Ancrage territorial des dispositifs de formation et d'insertion agricole ».
- > 28 pays
- ➤ 132 participants
- Tables rondes et 3 ateliers thématiques.

Recommandations (CR sur le site ww.reseau-far.com) :

- Croiser les financements ;
- Multiplication des ressources financières et lobbying ;
- Place des jeunes « insérés » dans le développement territorial.





Renforcement des expertises Sud (4/6)

■ Cartographie de l'expertise

- ➤ Rendre visible les expertises existantes dans les pays et les identifier.
- > Répertorier les demandes en expertises.
 - → Très important de s'inscrire sur le site et de géo-localiser sa position.





Les Experts FAR









Situation actuelle sur le site internet www.reseau-far.com

Renforcement des capacités (4/5)



Voyages d'études des pays membre au Cameroun

Découverte de l'emblématique dispositif AFOP au Cameroun initié en 2008. Programme qui associe :

- ➤ Une rénovation du dispositif national de FAR ;
- > Une rénovation des centres de formation FAR ;
- Un dispositif innovant d'accompagnement à l'installation agricole des jeunes formés.

Suinée: RAFARGUI - décembre 2015;

➤ Togo: APC FAR / INFA de Tové - juin 2017;

➤ Madagascar: FARMADA (FEKAMA / FIFATA) - avril 2017;

Côte d'ivoire: FARCI / COOPARA - avril 2017.



Renforcement des capacités (6/6)

Master International



Constat des pays membres : Manque de compétences pour le développement de programmes de formation adaptés aux enjeux du développement agricole et de l'insertion professionnelle des jeunes.



appel d'offre par le Réseau FAR pour la réalisation d'une étude de faisabilité.

Objectifs principaux:

- >/apporter des éléments sur l'architecture la plus pertinente de ce Master;
- déterminer les établissements et les partenaires au Nord comme au Sud en capacité de porter un tel Master.

Avril 2017 Offre étude de faisabilité

20 Juin 2017 Réception des offres Juillet 2017 Choix du partenaire Septembre octobre 2017 Réalisation de l'étude

Réalisation de l'étude de faisabilité 2 octobre 2017 Rendu des livrables

Missions effectuées par les membres du Réseau FAR (1/2)



O Visites des partenaires à Paris - année 2016

En 2016 le réseau FAR est allé vers les partenaires pour leur signifier le démarrage de la deuxième phase d'ADEX-FAR.

- FAO (Rome) octobre 2016
- Journées nationales de la Coopération Internationale novembre 2016
- Assises de la formation agricole et rurale de la Région
 Occitanie février 2017

Missions effectuées par les membres du Réseau FAR (2/2)





- Togo février 2017 :
 - > participation aux ateliers de la PEFOP



- **o** AFD (Paris) avril 2017:
- > Séminaire sur l'emploi des jeunes en Afrique continentale

Mooc Agroécologie

En partenariat avec Montpellier SupAgro



Le réseau FAR a soutenu l'inscription à un certain nombre de membres au MOOC agroécologie porté par Montpellier SupAgro. Cette année plus de 10 000 inscrits et une forte participation des membres.







Rapport financier 2016 - 2017



Compte de résultat 2016 - 2017

| CHARGES | | PRODUITS | | | |
|--|---------|---|---------|--|--|
| ACHATS | 1 502 | VENTES ET SERVICES | 1 692 | | |
| AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES | 71 592 | SUBVENTIONS | 94 198 | | |
| CHARGES DE PERSONNEL ET IMPÔTS ET TAXES | 18 764 | | | | |
| AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 485 | | | | |
| DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | 1 854 | | | | |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent) | 1 692 | | | | |
| TOTAL CHARGES HORS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES | 95 890 | TOTAL PRODUITS HORS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES | 95 890 | | |
| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES | 26 653 | CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES | 26 653 | | |
| TOTAL CHARGES AVEC CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES | 122 543 | TOTAL PRODUITS AVEC CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES | 122 543 | | |



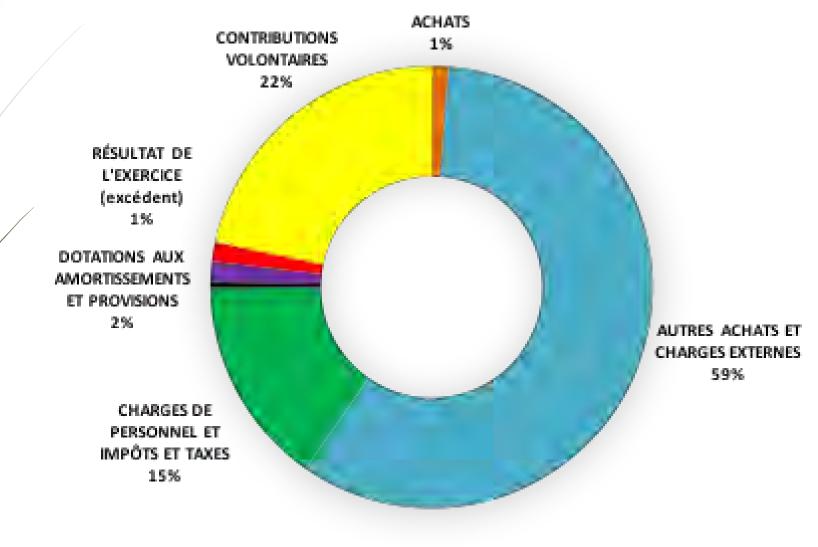
Bilan au 31 mars 2017



| ACTIF | Valeur brute au 31/03/17 | Amort. et provisions | TOTAL PROPERTY. | Valeur nette au 31/03/16 | PASSIF | Avant | Mouvement | Au 31/03/17 | Au 31/03/16 |
|---|-----------------------------|----------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------------------|-------|-----------|-------------|-------------|
| IMMOBILISATIONS | 6 303 | 2 338 | 3 965 | 2 255 | REPORT À NOUVEAU | 4 | 178 389 | 4 867 | 4 478 |
| Immobilisations corporelles Immobilisations financières | 5 563 740 | 2 338 | 3 225 740 | 2 255 0 | RÉSULTAT | | 1 692 | 1 692 | 389 |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (| 6 303 | 2 338 | 3 965 | 2 255 | TOTAL FONDS PROPRES (I |) 4 | 178 2.081 | 6 559 | 4 867 |
| CRÉANCES | 67 139 | | 67 139 | а | AUTRES DETTES | | | 6 158 | 8 618 |
| DISPONIBILITÉS | | | 95 528 | 10 521 | PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE | | | 155 802 | c |
| CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE | | | 1 886 | 709 | TOTAL DETTES ET ASSIMILÉS | 11) | | 161 960 | 8 618 |
| TOTAL ACTIF CIRCULANT (II) | | | 164 553 | 11 230 | | | | | |
| TOTAL ACTIF | | | 168 519 | 13 485 | TOTAL PASSIF | | | 168 519 | 13 485 |

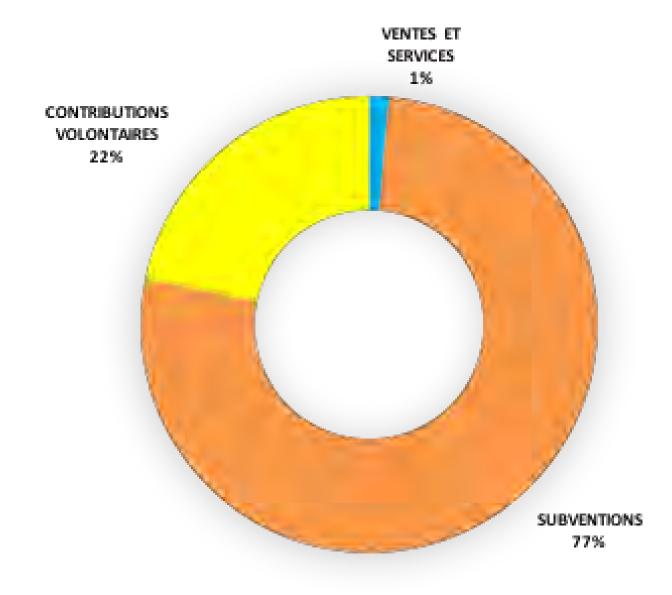
Répartition des charges





Répartition des produits









Assemblée Générale du Réseau International FAR



Partage d'expérience autour des voyages d'étude

Assemblée Générale du Réseau International FAR



Fekama/ FARMADA (Madagascar) et AFOP (Cameroun)

Restitution voyage d'étude

découverte du dispositif AFOP (Cameroun)





Objectifs:

- Enrichir les réflexions de Fekama/FARMADA et COOPARA (Côte d'Ivoire) en matière d'accompagnement des jeunes ruraux dans leur insertion/ installation professionnelle, afin d'améliorer leurs actions respectives envers les jeunes;
- Comprendre l'ingénierie de construction et de mise en œuvre du programme AFOP;
- Analyser en détail le dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle et ses évolutions;
- Interroger des organisations paysannes camerounaises sur leur participation aux actions du programme et les effets éventuels du programme sur l'implication des jeunes agriculteurs en leur sein;
- Apprécier et discuter les résultats et effets présumés du programme, ainsi que de sa pérennité.



CONSTATS/QUESTIONNEMENTS DES PARTICIPANTS



- Un programme AFOP bien pensé, complet et pertinent, beaucoup de compétences mobilisées;
- Des acteurs bien formés et qui « vivent » leur projet;
- Des réflexions en cours en vue de l'institutionnalisation, avec une vraie stratégie de retrait;
- Recueil des besoins des centres pour aider à la réflexion de l'Etat;
- L'Etat semble se reposer sur AFOP pour réfléchir à la pérennisation;
- Certains centres peu avancés dans leur réflexion -> leur pérennité pose question;
- Manque de lien avec les autres programmes de l'Etat;
- Pas d'implication de la profession agricole dans les réflexions stratégiques;
- Quelle finalité du diplôme d'entrepreneur agricole? (CRA -> formation de techniciens; dénomination AFOP: entrepreneur agricole). Présence/rôle des instances de concertation pluri-acteurs (profession agricole, centre de formation privés...)? Que fait le réseau FAR?;
- Que va faire l'Etat des éléments remontés des centres? Quelles stratégies?;
- L'Etat est-il vraiment conscient de l'enjeu d'avoir une réelle politique en matière de formation agricole?;
- Comment faire perdurer l'esprit AFOP après son retrait?

ATOUTS/APPRECIATIONS



- Plus grande implication des acteurs du territoire;
- Etude de l'impact (économique) de la formation/insertion pour plaidoyer envers l'Etat;
- Étudier la possibilité de proposer un programme type AFOP dans les pays membres du Réseau FAR;
- L'alternance facilite l'insertion sociale, une insertion rapide;
- Co-construction du déroulé de la formation au sein de l'équipe des formateurs;
- Des jeunes matures et un bon niveau d'analyse;
- Moins de problèmes liés à la phase d'insertion dans la famille;
- Alternance permet-elle une bonne acquisition et la répétition des compétences techniques?;
- Certains référents semblent trop jeunes, encore en cours d'apprentissage;
- Essayer de développer des projets responsabilisant en cours de formation (pour faciliter l'apprentissage et l'expérimentation/ gestion);



Leçons apprises



- Profiter des formations pour faire passer des idées fortes,
- Importance de former des acteurs sur l'approche systémique (même si tous ne sont pas accompagnés).

Fekama/FARMADA:

- Mieux préparer les stages (capacités attendues, préparation/restitution);
- Plus de stages pour renforcer l'esprit critique;
- Soumettre la réflexion concernant l'âge au CA;
- Impliquer plus les CI dans la formation et les formateurs dans le suivi des jeunes;
- Élargir la composition du comité d'octroi;
- Meilleure formation des membres du comité d'octroi de dotation à l'analyse du projet;
- Réfléchir à une plus grande implication des directeurs dans le suivi et le contrôle des jeunes/de la dotation;
- Engager le travail sur la récupération/valorisation des jeunes (surface, cheptel...) et localiser les jeunes;
- Réfléchir projet système;
- Faire du lobbying auprès des Maires pour octroi de foncier;
- Contrat Conseiller Installation/jeunes?

ENIFAR

- Beaucoup d'éléments pour construire les référentiels de formation pour jeunes, conseillers...
- Approche système à réfléchir par rapport au contexte;
- Référent/parrain : pertinence, faisabilité...? Nécessité d'avoir 2 commissions (CT et CF)?
- Importance de la polyvalence du Cl;
- Bien réfléchir à la durée de l'accompagnement et à la dégressivité;
- Réfléchir au mécanisme d'appui financier;
- Réfléchir à la pertinence/faisabilité de mobiliser les personnes ressources pour le suivi des jeunes en complément du CI.

Dispositifs existants



- Double signature avec CI: responsabilisation des jeunes?;
- Subventions provende: moindre incitation à rechercher des solutions locales?;
- Le programme peut-il résoudre toutes les contraintes? (cheptel amélioré dans les centres...);
- Diversité des activités des jeunes : risque de dispersion?;
- 2 ans de suivi: est-ce suffisant?;
- Dépendance de certains jeunes vis-à-vis des CI? Engouement des jeunes à se regrouper et défendre leurs intérêts de manière collective;
- Volonțé d'AFOP d'accompagner cette dynamique;
- Les jeunes prennent le temps de poser les bases/d'échanger pour construire une vision commune;
- Diversité des activités des membres des associations naissantes;
- Autorités locales, Mairie ... sont conscientes de l'importance de la formation et l'insertion des jeunes pour le développement de leur territoire;
- Potentiel dans les pays limitrophes en termes de débouchés accessible si les OP sont bien structurées;
- Risque d'aller trop vite vers une structuration formelle -> ne pas se précipiter pour la formalisation, accompagner à leur demande;
- OP ne semblent pas très intéressées par la dynamique formation/insertion impulsée;
- Peu de lien avec OP existantes -> Se rapprocher des organisations existantes pour mieux comprendre le fonctionnement associatif et ne pas se renfermer sur soi-même;
- Stage en OP pendant la formation;
- Parrainage avec ainés leaders dans OP existantes;
- Ouverture des associations à d'autres jeunes non formés via AFOP?;
- Mise en relation avec acteurs des filières;

Questions clés sur AFOP



- Quelle est la situation des OP au Cameroun en termes de services, d'esprit associatif, de gouvernance, d'implication dans les réflexions politiques...?;
- Le Cl est-il suffisamment formé pour accompagner les associations de jeunes?;
- La formation des jeunes à la vie associative est-elle suffisante? (pendant la formation, mais aussi accompagnement/renforcement des CA formés);
- Lien avec d'autres programmes qui accompagnent spécifiquement les OP? -> attention au risque de l'appât du gain qui détournerait l'esprit initial des jeunes;
- Trop de focalisation de l'Etat sur les coopératives en tant que modèle d'OP;
- Développement de services pour l'agriculture par les jeunes installés : les favorise t-on?;
- Mise en relation avec acteurs des filières (fournisseurs poussins, intermédiaires, ...).

A faire pour Fekama/FARMADA

- Stratégie de recrutement dans les collèges : plus grande concentration géographique pour faciliter la naissance de groupes de jeunes;
- Formation des jeunes formés au leadership; reprendre les bases: la création d'OP est un moyen, pas une finalité;
- Renforcer la connaissance des marchés/opportunités pour accompagner les jeunes dans le développement d'activités innovantes (transformation, filières export...)?

Assemblée Générale du Réseau International FAR



RAFARGUI (Guinée) et AFOP (Cameroun)

Rurales de Guinée « RAFARGUI »

COMPTE RENDU MISSION RAFARGUI

Au CAMEROUN ''AFOP ''



PLAN DE LA PRESENTATION

- 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU VOYAGE
- OBJECTIFS
- 3. DEROULEMENT DE LA MISSION
- 4. LES CONSTATS
- 5. LES ENSEIGNEMENTS TIRES
- 6. PERSPECTIVES

- Deux pays africains confrontés aux mêmes réalités:
- ✓ Exode rural galopant,
- ✓ Insécurité alimentaire,
- ✓ Chômage des jeunes endémique,
- ✓ Vieillissement des populations agropastorales rurales,
- ✓ Faible productivité des exploitations agropastorales,
 - RAFARGUI structure naissante etc.
 - Unis entre autres par : le réseau international FAR dont l'une des orientions stratégique est de promouvoir et d'aider au développement de plateformes de réflexion.

RAFARGUI ayant besoin de:

- faire émerger et valoriser les compétences des acteurs;
- contribuer à la construction d'une représentation commune du dispositif FAR;
- influencer les politiques publiques en la matière.

A bénéficié de l'appui du réseau FAR à travers l'AFD.

Mission composée de 5 membres venant de:

l'Administration, des OPA, des centres de formation.

Capitaliser sur l'expérience du programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture de l'élevage et des pêches (AFOP);

Disposer en Guinée d'éléments de construction d'un programme de rénovation nationale éligible àu fonds C2D.

En 3 phases:

- Phase 1: prise de contact et revue documentaire
- Phase 2: visitesd'échange sur le terrain
- 5 écoles et centres de formation
- Phase 3: bilan des échanges et recueil des informations complémentaires.





- Au titre de la situation de départ :
- AFOP est parti d'une situation marquée par les défis du moment ;
- Au titre des enjeux et des défis AFOP s'est positionné comme :
- Outil de relève des défis de la réforme de la formation, de l'enseignement agricole et du financement des activités rurales à travers.
 - la mobilisation des acteurs du territoire;
 - -la participation effective de l'ensemble les acteurs du monde rural;
 - le programme construit sur le socle de l'existant.

Le développement **d'un** partenariat large ce qui a permis la : cogestion et Co animation des structures de formation, co-construction des contenus de formation, co-animation des formations, co-validation des projets de centre et des projets d'établissement, co-validation des projets d'insertion professionnelle des jeunes formés , le cofinancement des projets d'insertion professionnelle des jeunes formés.

Au titre de la démarche du programme AFOP:

Le dispositif de formation s'est étendu sur l'ensemble du territoire national.

 La rénovation a consisté en : la construction / réhabilitation des infrastructures et équipements, la formation des personnels, la formation sur la base des référentiels des métiers.

Au titre des approches pédagogiques des formations :

- la rénovation de la formation, des référentiels de métiers;
- élaboration de plans de formation;
- mise en place d'une pédagogie active.

- ✓ La vision commune partagée de l'ensemble des acteurs;
- ✓ Une réelle appropriation progressive de la démarche et des acquis du programme;
- le programme a gagné en temps et en ressources du fait d'être bâti sur l'existant humain et infrastructurel
- l'approche systémique et l'implication ont permis de découvrir des nouveaux métiers

la formation en alternance a permis :

aux formateurs et moniteurs d'adapter progressivement le contenu des référentiels;

- à l'apprenant de développer le savoir et le savoir faire de s'engager à être professionnel dans un des métiers du monde rural.

Pour adapter le dispositif actuel de formation agricole et rurale à la demande des producteurs et de leur OPA et, ainsi, s'inscrire dans les orientations du volet agricole du PAFISAM qui porte sur:

- la formation initiale de 350 techniciens et/ou chefs d'entreprises agricoles;
- la formation continue de 350 techniciens;
- la formation de 60 formateurs;
- la formation post primaire appuyée par le fonds d'innovation de 1 200 sortants (50 apprenants par an, pendant 4 ans sur 6 centres).

Pour y parvenir, vu les expériences et l'expertise développées par AFOP, nous sollicitons son accompagnement dans les domaines de la mise en place des plateformes de concertation, de la formation des cadres de l'administration centrale, des directeurs des centres et des écoles de formation, des formateurs et moniteurs des centres de formation et des acteurs des territoires impliqués dans la formation.

JE YOUS REMERCIE POUR YOTRE AIMABLE ATTENTION





Assemblée Générale du Réseau International FAR



APECEFAR (Togo) et AFOP (Cameroun)

Restitution voyage d'étude découverte du dispositif AFOP (Cameroun)











- Dr Constant K. SOEDJI, DG/INFA, Pt APCFAR
- Blakewoe TSIBI, Formateur à l'INFA
- Damigou SATIGOU et Kaleb A. ETITSU, Apprenants

Du 11 au 22 Juin 2017

Que ferez vous à la sortle de votre formation?







Poules pondeuse Élevage de petits ruminants

Une récente visite du réseau FAR au Togo















Objectif: s'enquérir des expériences du programme AFOP



- ☐ INFA: Méthodológie opérationnelle mettant en lien formation, financement et accompagnement à l'insertion,
 - Les apprenants: S'enquérir des expériences des jeunes AFOP formés et inserrés





CEFAN de Foumban



ETA de Dibombari

Coordination nationale AFOP:

- Dispositif de formation
- Dispositif expérimental d'insertion des jeunes formés Différents acteurs impliqués; axes de rénovation du programme; champs de compétence)

Les CFR:

Démarche d'élaboration du projet d'établissement Les CFR sont en phase de finalisation de leur deuxième projet d'établissement

Objectif: s'enquérir des expériences du programme AFOP



- ☐ INFA: Méthodologie opérationnelle mettant en lien formation, insertion, financement et l'accompagnement
 - Les apprenants: S'enquérir des expériences des jeunes AFOP formés et inserrés



Chez un maître de stage à Evodoula Formation duale avec acquisition des gestes professionnels des jeunes chez les référents/maître de stage



ETA de Dibombari exploitants installés: difficultés partagées avec leurs collègues togolais



CNFZV de Foumban
Centre National de Formation
Zootechnique et Vétérinaire qui
forme techniciens d'élevage/de
pêche/d'aquaculture

Les leçons apprises et engagements



Dispositif de formation:

- Centres de formation: (Exploitants agricoles, Techniciens d'élevage, Techniciens d'agriculture,
 Maîtres pêcheurs, Moniteurs);
- Ecoles de formation: (Entrepreneurs agropastoraux, Techniciens supérieurs en infrastructures, équipements ruraux et gestion de l'eau, Techniciens supérieurs en gestion de l'eau, Techniciens supérieurs en gestion d'entreprises coopératives, Conseillers agropastoraux);
- Formation duale: 50% au CFR et 50% chez référents/maîtres de stage.

Dispositif expérimental d'insertion des jeunes formés:

Les étapes: les principes directeurs, la trajectoire du jeune porteur de projet et de son exploitation. Le processus d'insertion est décentralisé et se base donc sur les niveaux de décentralisation du pays

Les leçons apprises et engagements

Projet d'établissement:



- La reprise du processus d'élaboration des projets d'établissement dans les centres et écoles de formation avec un diagnostic du territoire pour un fort ancrage du centre de formation dans son territoire.
- La sollicitation des partenariats pour le financement du processus d'élaboration du projet d'établissement. Impliquer les acteurs du territoire dans la gestion et le financement des écoles et centres de formation. Le centre de formation étant un outil de développement du territoire, les acteurs clés du territoire doivent contribuer à son épanouissement.
- La réforme du système de formation agricole et rural actuel en identifiant les nouveaux métiers et
- les référentiels de formation sur ces métiers. La mise en place des structures de formation et de recyclage des moniteurs et formateurs des centres et écoles de formation. Faire du travail de moniteur ou de formateur, un métier professionnel et élaborer des référentiels de formation à cet effet.
- Mise en place d'un dispositif d'insertion et d'accompagnement des jeunes formés.

Assemblée Générale du Réseau International FAR



Journée2 Mardi 4Juillet 2017

Bienvenue à la Synthèse des travaux de réflexion du groupe 1

Thème:

Quelles animations sous régionales de FAR?

Rappel des objectifs et résultats attendus de l'atelier

Objectif(s):

Définir:

- le profil,
- les fonctions,
- les missions et les tâches de ces futurs animateurs sous régionaux,
- le mode d'indemnisation financière et des éventuels appuis matériels.

Résultats Attendus

- Rédaction une fiche de poste des animateurs sous régionaux en précisant:
- leurs missions et activités;
- les compétences requises;
- les conditions matérielles et le mode de rétribution.

Résultat des travaux

Découpage Géographique des pays membres

Eléments fils conducteurs :

- **répartition spatiale** des organisations sous-regionales notamment le CEMAC, CEDEAO et le Maghreb,
- la proximité des pays membres.

Il ressort des travaux de réflexion trois zones de découpage:

Zone 1 Magreb:

Mauritanie

Maroc

Algérie

Tunisie

Zone 2 CEDEAO:

Sénégal

Guinée

Mali

BF

CI

Togo

Zone 3 CEMAC + Madagascar

Tchad

Madagascar

Cameroun

RCA

Benin

Niger

Définition de mission et activités de l'animateur sousrégional:

- C'est à travers un **Brainstorming** que cette réflexion a été faite avec comme outils de réflexion des **Post it**.

- Deux niveaux de traitement ont été fait:

- un premier niveau de regroupement d'idées phares,
- un second niveau d'harmonisation des mots clés.

Missions de l'animateur sous régional:

- 1. Contribuer à la recherche de partenariats pour le réseau au niveau sous régional;
- 2. Synthétiser les besoins en formation identifiés dans les pays membres de la région ;
- 3. Promouvoir le réseau FAR dans l'espace sous régional;
- 4. Capitaliser les actions et expériences de FAR au niveau sous régional;
- 5. Assurer le suivi-évaluation des activités et stratégies FAR au niveau sous régional;
- 6. Apporter des appuis-conseil au bon fonctionnement des pays FAR de la sous région;
- **7. Assurer la circulation de l'information** entre le Secrétariat Exécutif et les pays FAR de la sous-région;
- 8. Assurer la représentation du Secrétariat Exécutif FAR en cas de besoin au niveau de la sousrégion;
- 9. Assurer la médiation et gestion des conflits entre les pays membres.

Profil et compétences requis pour occuper le poste d'Animateur sous régional

FORMATION:

Avoir un diplôme minimum BAC+ 4 de préférence dans le domaine de développement rural;

COMPETENCES:

 Avoir des compétences avérées dans le domaine du développement rural en Ingénierie de formation et en FAR;

EXPERIENCES

- Avoir au moins trois ans d'expérience en FAR;
- Avoir au moins cinq ans d'expérience en ingénierie de Formation;
- Avoir entre trois ans et cinq ans d'expérience en développement rural;

CONNAISSANCE DE LA SOUS REGION:

• Etre résident dans les sous régions et en avoir une bonne connaissance;

Profil et compétences (suite)

QUALITES PERSONNELLES:

- Avoir une bonne capacité de communication, d'animation et de négociation;
- Avoir une bonne capacité managériale et de leadership;
- Se rendre disponible pour voyager dans la sous région;
- Faire preuve d'esprit d'initiative;
- Avoir une bonne connaissance des NTIC.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES:

- Disposer d'une très bonne connaissance écrite et orale de la langue française;
- La connaissance de l'Arabe, de l'Anglais et ou des langues sous régionales les plus parlées serait un atout,

Conditions matérielles et modalités de rétribution

Conditions matérielles

L' animateur disposera:

- d'un **ordinateur**;
- d' une connexion internet wifi mobile;
- d'un **disque dur externe** pour la sauvegarde des documents.

Rétributions:

- L'animateur est un bénévole;
- ☐ Il bénéficiera d'une indemnité de compensation;
- ☐ Il bénéficiera aussi de frais de missions au coût réel;

Mode de recrutement et durée de Mandat

Mode de recrutement:

- Appel à candidature dans les pays membres de la sous région concernée par le Secrétariat Exécutif;
- Sélection et entretien avec les candidats par le Bureau appuyé par le Secrétariat exécutif;
- Publication des résultats dans les pays membres avec copie au Président du Réseau.

Durée du mandat: 2 ans, renouvelables une fois

Merci pour votre Attention!

Atelier II:

Formalisation des droits et devoirs des membres du réseau FAR dans le Règlement Intérieur

Atelier II

L'atelier II à pour objectif de contribuer à la construction de propositions pour l'axe 1 « Structuration et Gouvernance »

Objectifs de l'atelier II

- Apporter des éléments de réflexion sur les valeurs fondamentales,
- Apporter des éléments de réflexion les droits et devoirs des membres,
- Comment intégrer le renouvellement intergénérationnel au sein du Réseau.

Réflexions: chemins directifs

- La différence entre association et réseau?
- Préciser et clarifier membre et pays?
- Qui peut être membre et qui fait la demande? le pays ou chacun des acteurs? Qui valide la demande?

Valeurs fondamentales du réseau

- représentation des pays dans l'association- réseau FAR: représentant désigné par la plateforme pays / si pas de plateforme FAR, l'institution en charge de la FAR désigne son représentant pays;
- l'adhésion du pays se fait par une demande au bureau du R-FAR;
- un délai de 2 ans est donné à chaque pays pour la mise en place de sa plateforme FAR.

• Les nouveaux adhérents (pays) au R-FAR doivent travailler sur un **processus d'intégration** avec un accompagnement du réseau FAR.

Droits et devoirs des membres et du réseau

Droits et devoirs des membres

Droits:

- ❖ Participer à l'AG annuel;
- ❖ Droit à l'information;
- Participer aux formations (droit au renforcement des capacités);
- Bénéficier des expériences réussies des autres pays;
- Droit au vote;
- ❖ Droit à la démission;
- Droit à la représentation du R-FAR au niveau de son pays et à l'international;
- Droit d'utilisation et de diffusion des documents sous réserve de citer les sources.

Droits et devoirs des membres

Devoirs:

Actualiser les fiches pays.

```
❖ Cotisations;
❖ Promotions du réseau;
❖ Informer sur le mode d'organisation;
❖ Informer sur l'expertise du pays (existant FAR);
❖ Informer sur les activités menées (séminaires, voyages d'étude, ateliers, rapports, ...);
❖ Rendre visible les activités pays et les communiquer;
```

Droits et devoirs des membres(suite)

- Mutualiser les expériences réussies au niveau bilatéral et rendre visible au niveau Réseau FAR (capitalisation);
- Organiser au moins un atelier national/régional/ international par an ;
- Engagement des pays à recevoir un des pays membres pour visite et partage d'expériences;
- Collaborer avec l'animateur sous régional ;
- Harmonisation de la communication (logo, charte graphique, etc.).

Droits et devoirs du Réseau

Droits:

- Être informé des activités des pays ;
- Recevoir des dons et legs.

Droits et devoirs du réseau

Devoirs:

- Appui conseil aux membres pour le bon fonctionnement de la plateforme FAR-pays;
- Plaidoyer en faveur des membres
 (pour la mise en place des plateformes, mobilisation des ressources, etc.)

Droits et devoirs du réseau

- Publier les documents des pays membres;
- Informer les membres sur les différentes activités menées par le réseau et par les pays membres;
- Mettre en relation les membres et les partenaires;
- Gérer les fonds du réseau selon le manuel de procédure transparent et accessible aux membres.

Relation intergénérationnelle

Relation intergénérationnelle

 Recommandation à faire à la plateforme: former la relève et assurer la continuité;

 Les membres sortant peuvent être des représentants d'honneur, personne ressource;

• Compte tenu des thématiques spécifiques (le réseau peut demander une personne ressource)

Atelier 3 : Quelles thématiques d'actions et d'études 2017-2018 pour le réseau FAR ?

OBJECTIFS DE LA SESSION:

Définir 4 à 5 sujets importants pour la production de connaissances sur la FAR.

Certaines actions seront soit traitées par les membres du réseau soit sous-traitées, et ce en fonction des compétences requises.

D'où la demande de faire apparaitre dans les résultats les compétences nécessaires à la réalisation des actions de manière précise, de les documenter en répondant aux questions pourquoi ? comment ? où ? qui ?

MÉTHODOLOGIE

- Echanges sur le mandat;
- Brainstorming;
- Témoignages de certains pays;
- Echanges entre membres du groupe.

THEMATIQUES RETENUES

- 1.Création de Centres de ressources physiques ou virtuelles (démarche et outils en IDF);
- 2. Pratiques innovantes en matière de formation des producteurs;
- 3. Formation des formateurs et conseil agricole (comment intégrer le conseil agricole dans la formation des formateurs?);
- 4. Quels dispositifs d'insertion des jeunes?;
- 5. Quels sont les conditions clés pour réussir la rénovation d'un dispositif FAR?

PLAN D'ACTION

- 1. Création de Centres de ressources physiques ou virtuelles;
- 2. Pratiques innovantes en matière de formation des producteurs.

| | Pourquoi ? | Qui? | Comment? | OU? | Observations |
|---|---|--------------------|--|---|--|
| 1 | Manque de réseau dans certains pays Mettre a la disposition de tous les acteurs de la FAR des ressources | Externe et interne | Dimension virtuelle Dimension physique | Site FAR Sous Région Pays | Nécessite que chaque pays capitalise et partage Arbitrage sur les priorités Vigilance sur le droits de propriétés |
| 2 | Capitalisation des expériences pratiques réussie pour large diffusion et répondre aux enjeux de la FAR | Interne | Revue bibliographique Mission terrain Entretien téléphonique Vidéo conférence Expériences pays | Afrique, Asie, Amérique Latine Pays, Europe | Valorisation de l'expérience de capitalisation de formation des producteurs par INADES formation Capitalisation des outils didactiques pour public non alphabétisé |

PLAN D'ACTION

- 3. Formation des formateurs et conseil agricole;
- 4. Quels dispositifs d'insertion des jeunes?;
- 5. Quels sont les conditions clés pour réussir la rénovation d'un dispositif FAR?

| | Pourquoi ? | Qui? | Comment? | OU? | Observations |
|---|--|---------|--|---|---|
| 3 | Documenter les pratiques de formation des formateurs Intégrer des modules de CA dans la formation des formateurs | Interne | Revue bibliographique Mission terrain Entretien téléphonique Vidéo conférence | Afrique, Asie, Amérique Latine Pays, Europe | Valorisation des acquis du réseau GFRAS |
| 4 | Nécessite de valoriser le métier Agriculture Capitalisation les besoins pratiques | Interne | Revue bibliographique Mission terrain Entretien téléphonique Vidéo conférence Expériences pays membres | Afrique, Asie, Amérique Latine Pays, Europe | |
| 5 | Capitalisation sur les conditions clés des résultats | Interne | Revue bibliographique Mission terrain Entretien téléphonique Vidéo conférence Expériences pays membres | Afrique, Asie, Amérique Latine Pays, Europe | Plaidoyer |

AUTRES PREOCCUPATIONS

- Questions de mise en place et d'appui aux réseaux nationaux
- Lien de la FAR avec la recherche
- Elaboration de TDRs réalistes et réalisables
- Nécessité de préparer et de former les experts du réseau à la réalisation des différents chantiers
- Renforcement de l'expertise Sud-Sud

Merci pour votre attention